

SECTION ORDURES MÉNAGÈRES

BUDGET PRÉVISIONNEL

EXERCICE
2022



PRÉSENTATION **M57**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Etablissements publics communaux et de coopération intercommunale :
SIVOM VALLEE YERRES ET DES SENARTS (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25910270500011

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE YERRES

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Budget Ordures Ménagères (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	42
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	45

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	49
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	50
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	54
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	56
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	57

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	59
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	60
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1 - Subventions versées	61
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	62
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	66
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	67
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	68
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	70
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	72
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	76

Preciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisesées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-8. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Volet du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

I - INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

		I
		A
	Informations statistiques	
Population totale	Valeurs	182321

		Informations fiscales (N-2)
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	Collectivité	

		Informations financières – ratios
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	144,22
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	149,99
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	179,01
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	39,13 %
7	Dépenses d'équipement de fonctionnement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	107,60 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	19,61 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	119,35%
10	Espérance brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuient sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I - INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

	I
	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article est la suivante :

- II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) :

- IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

Accusé de réception en préfecture 091-259102705-20220310-CS7-2022-03-09-DE Date de télétransmission : 18/03/2022 Date de réception préfecture : 18/03/2022

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5 % des dépenses réalisées de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seuil des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1		
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté
TOTAL DU BUDGET	36 899 117,65	30 763 689,20
Investissement	9 194 576,40	2 740 883,66
Fonctionnement	27 704 541,25	28 022 805,54

RESTES A REALISER N-1		
Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	1 961 885,22	0,00
Investissement	1 961 885,22	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	4 110 307,57
Investissement	A2 + B2	2 762 760,69
Fonctionnement	A3 + B3	1 347 546,88

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentnaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
	SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(I) 1 961 885,22
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	53 649,89
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	1 352 882,56
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	555 352,77
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
	SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES		
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES		I C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018 RSA		0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73 Impôts et taxes		0,00
731 Fiscalité locale		0,00
74 Dotations et participations (4)		0,00
75 Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013 Atténuations de charges (4)		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
76 Produits financiers		0,00
77 Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES		
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte '1068)	6 338 364,78	3 575 604,09		
		+	+		
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 961 885,22	0,00		
		(si solde négatif)	(si solde positif)		
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	4 724 645,91		
		=	=		
	Total de la section d'investissement (2)	8 300 250,00	8 300 250,00		
		+	+		
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	28 709 102,00	27 361 555,12		
		+	+		
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00		
		(si déficit)	(si excédent)		
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	1 347 546,88		
		=	=		
	Total de la section de fonctionnement (3)	28 709 102,00	28 709 102,00		
		+	+		
	TOTAL DU BUDGET (4)	37 009 352,00	37 009 352,00		

Accusé de réception en préfecture
091-259102705-20220310-CS7-2022-03-09-DE
Date de télétransmission : 18/03/2022
Date de réception préfecture : 18/03/2022

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES AP VOTÉES

		II
		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Montant
Numéro	Libellé	
	TOTAL	0,00
	« AP de dépenses imprévues » (2)	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES AE VOTÉES

		B2	
AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)			
Numéro	Libellé	Chapitre(s)	Montant
	TOTAL		0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)			
	TOTAL GENERAL		0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements plurianuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la session correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	208 038,44	53 649,89	370 900,00	370 900,00	424 549,89
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 362 215,24	1 352 882,56	2 410 330,00	2 410 330,00	3 763 212,56
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	6 120 555,28	555 352,77	411 753,78	411 753,78	967 106,55
Total des dépenses d'équipement		8 690 808,96	1 961 885,22	3 192 983,78	3 192 983,78	5 154 869,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 280 000,00	0,00	3 129 942,00	3 129 942,00	3 129 942,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 280 000,00	0,00	3 129 942,00	3 129 942,00	3 129 942,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		11 970 808,96	1 961 885,22	6 322 925,78	6 322 925,78	8 284 811,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		15 439,00	15 439,00	15 439,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		15 439,00	15 439,00	15 439,00

TOTAL	11 970 808,96	1 961 885,22	6 338 364,78	6 338 364,78	8 300 250,00
+					
		D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE			0,00
=					
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		8 300 250,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses impulsées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	404 828,00	0,00	959 995,09	959 995,09	959 995,09
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		404 828,00	0,00	959 995,09	959 995,09	959 995,09
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		404 828,00	0,00	1 159 995,09	1 159 995,09	1 159 995,09

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	2 336 424,00		2 415 609,00	2 415 609,00	2 415 609,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 336 424,00		2 415 609,00	2 415 609,00	2 415 609,00

TOTAL	2 741 252,00	0,00	3 575 604,09	3 575 604,09	3 575 604,09
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	4 724 645,91
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 300 250,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)
--

2 400 170,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

SIVOM VALLEE YERRES ET DES SENARTS - Budget Ordures Ménagères - BP - 2022

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					II
					C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	13 169 794,59	0,00	15 039 511,00	15 039 511,00	15 039 511,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	9 362 393,00	0,00	10 288 882,00	10 288 882,00	10 288 882,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	372 810,00	0,00	365 100,00	365 100,00	365 100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		22 904 997,59	0,00	25 693 493,00	25 693 493,00	25 693 493,00
66	Charges financières	781 000,00	0,00	590 000,00	590 000,00	590 000,00
67	Charges spécifiques (3)	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		23 695 997,59	0,00	26 293 493,00	26 293 493,00	26 293 493,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 336 424,00		2 415 609,00	2 415 609,00	2 415 609,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 336 424,00		2 415 609,00	2 415 609,00	2 415 609,00

TOTAL	26 032 421,59	0,00	28 709 102,00	28 709 102,00	28 709 102,00
			+		
			D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE		0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

28 709 102,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					II C2
---	--	--	--	--	----------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	80 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 440 000,00	0,00	1 988 000,00	1 988 000,00	1 988 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	23 274 539,00	0,00	24 917 116,12	24 917 116,12	24 917 116,12
75	Autres produits de gestion courante (3)	208 600,00	0,00	390 000,00	390 000,00	390 000,00
Total des recettes de gestion courante		25 003 139,00	0,00	27 346 116,12	27 346 116,12	27 346 116,12
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		25 003 139,00	0,00	27 346 116,12	27 346 116,12	27 346 116,12

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		15 439,00	15 439,00	15 439,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		15 439,00	15 439,00	15 439,00

TOTAL	25 003 139,00	0,00	27 361 555,12	27 361 555,12	27 361 555,12
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	1 347 546,88
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	28 709 102,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 400 170,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il servira à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	---

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE – DEPENSES

II
D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	15 439,00	15 439,00
<i>15 Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 129 942,00	0,00	3 129 942,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	424 549,89	0,00	424 549,89
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	3 763 212,56	0,00	3 763 212,56
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	967 106,55	0,00	967 106,55
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
<i>28 Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
<i>29 Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
<i>39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
<i>3... Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
<i>198 Neutralisation des amortissements</i>		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
<i>481 Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
<i>49 Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
<i>59 Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	8 284 811,00	15 439,00	8 300 250,00
		+	
		D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
		=	
		TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 300 250,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	15 039 511,00		15 039 511,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	10 288 882,00		10 288 882,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
<i>60 Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	365 100,00	0,00	365 100,00
<i>6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus</i>	0,00		0,00
66 Charges financières	590 000,00	0,00	590 000,00
67 Charges spécifiques (9)	10 000,00	0,00	10 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	2 415 609,00	2 415 609,00
<i>71 Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
<i>023 Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	26 293 493,00	2 415 609,00	28 709 102,00
		+	
		D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
		=	
		TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	28 709 102,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

SIVOM VALLEE YERRES ET DES SENARTS - Budget Ordures Ménagères - BP - 2022

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE – RECETTES		D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	959 995,09	0,00	959 995,09
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	200 000,00	0,00	200 000,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		2 383 000,00	2 383 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		32 609,00	32 609,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	1 159 995,09	2 415 609,00	3 575 604,09

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	4 724 645,91
---	--------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 300 250,00
--	--------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	51 000,00		51 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	1 988 000,00		1 988 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	24 917 116,12		24 917 116,12
75 Autres produits de gestion courante (8)	390 000,00	0,00	390 000,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	15 439,00	15 439,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	27 346 116,12	15 439,00	27 361 555,12

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	1 347 546,88
------------------------------------	--------------

=

SIVOM VALLEE YERRES ET DES SENARTS - Budget Ordures Ménagères - BP - 2022

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			28 709 102,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****A****DEPENSES**

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
								III = I + II
TOTAL	11 970 808,96	1 961 885,22	0,00	6 338 364,78	6 338 364,78	0,00	6 338 364,78	8 300 250,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	208 038,44	53 649,89	0,00	370 900,00	370 900,00	0,00	370 900,00	424 549,89
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	2 362 215,24	1 352 882,56	0,00	2 410 330,00	2 410 330,00	0,00	2 410 330,00	3 763 212,56
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	6 120 555,28	555 352,77	0,00	411 753,78	411 753,78	0,00	411 753,78	967 106,55
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	8 690 808,96	1 961 885,22	0,00	3 192 983,78	3 192 983,78	0,00	3 192 983,78	5 154 889,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 280 000,00	0,00	3 129 942,00	3 129 942,00	3 129 942,00	3 129 942,00	3 129 942,00	3 129 942,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)								
Total des dépenses financières	3 280 000,00	0,00	0,00	3 129 942,00	3 129 942,00	0,00	3 129 942,00	3 129 942,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	11 970 808,96	1 961 885,22	0,00	6 322 925,78	6 322 925,78	0,00	6 322 925,78	8 284 811,00
040 Opérations ordre transf. entre sections [5] [6]	0,00			15 439,00	15 439,00		15 439,00	15 439,00
041 Opérations patrimoniales [7]	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			15 439,00	15 439,00		15 439,00	15 439,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées							8 300 250,00	

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

SIVOM VALLEE YERRES ET DES SENARTS - Budget Ordures Ménagères - BP - 2022

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RI 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le stade d'exécution reporté est le résultat consécutif de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2524.

Accusé de réception en préfecture
091-259102705-20220310-CS7-2022-03-09-DE
Date de télétransmission : 18/03/2022
Date de réception préfecture : 18/03/2022

II – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

		A	
		III	

RECETTES

		RECETTES	
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles RAR N-1 + Vote)
TOTAL	2 741 252,00	0,00	3 575 604,09
018 RSA	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	200 000,00	200 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	200 000,00	200 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	404 828,00	0,00	959 995,09
13B Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	404 828,00	0,00	959 995,09
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	404 828,00	0,00	1 159 995,09
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	2 336 424,00	2 415 609,00	2 415 609,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	2 336 424,00	2 415 609,00	2 415 609,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	4 724 645,91
Affectation au compte 1068 (8)	0,00

Total des recettes d'investissement cumulées	8 300 250,00
--	--------------

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RJ 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = RJ 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2524.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)			
					II				III = I + II		
TOTAL	11 970 808,96	1 961 885,22	0,00	6 338 364,78	6 338 364,78	0,00	6 338 364,78	8 300 250,00			
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	208 038,44	53 649,89	0,00	370 900,00	370 900,00	0,00	0,00	370 900,00	424 549,89		
2031 Frais d'études	207 138,44	53 490,90		283 500,00	283 500,00	0,00	0,00	283 500,00	336 980,90		
2051 Concessions, droits similaires	900,00	158,99		87 400,00	87 400,00	0,00	0,00	87 400,00	87 588,99		
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	2 362 215,24	1 352 882,56	0,00	2 410 330,00	2 410 330,00	0,00	0,00	2 410 330,00	3 763 212,56		
2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00		
2128 Autres agencements et aménagements	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21351 Bâtiments publics	52 000,00	29 236,20		113 500,00	113 500,00	0,00	0,00	113 500,00	142 736,20		
2138 Autres constructions	59 314,00	0,00		111 480,00	111 480,00	0,00	0,00	111 480,00	111 480,00		
2145 Construct ^e sol autrui - Installat ^e Géné.	40 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00		
21533 Réseaux câblés	12 128,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	0,00	28 000,00	28 000,00		
21568 Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
215731 Matériel roulant	1 204 373,24	1 225 806,00		740 000,00	740 000,00	0,00	0,00	740 000,00	1 965 806,00		
2158 Autres inst.,matériel,outil. techniques	726 400,00	53 235,88		1 143 750,00	1 143 750,00	0,00	0,00	1 143 750,00	1 196 985,88		
21828 Autres matériels de transport	18 000,00	12 091,32		94 000,00	94 000,00	0,00	0,00	94 000,00	106 091,32		
21838 Autre matériel informatique	202 800,00	20 296,54		66 300,00	66 300,00	0,00	0,00	66 300,00	86 586,54		
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	5 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00		
2188 Autres immobilisations corporelles	32 200,00	12 216,62		40 300,00	40 300,00	0,00	0,00	40 300,00	52 516,62		
22 Immobilisations requises en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	6 120 555,28	555 352,77	0,00	411 753,78	411 753,78	0,00	0,00	411 753,78	967 106,55		
2314 Constructions sur sol d'autrui	900 000,00	0,00		411 753,78	411 753,78	0,00	0,00	411 753,78	411 753,78		
2315 Install., matériel et outill. technique	1 102 266,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2318 Autres immo. corporelles en cours	4 118 289,28	555 352,77		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	555 352,77		

Accusé de réception en préfecture
091-259102705-20220310-CS7-2022-03-09-DE
Date de télétransmission : 18/03/2022
Date de réception préfecture : 18/03/2022

SIVOM VALLEE YERRES ET DES SENARTS - Budget Ordres Ménagères - BP - 2022

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la budgettaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
								III = I + II
Total des opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement (4)	8 690 808,96	1 961 885,22	0,00	3 192 983,78	3 192 983,78	0,00	3 192 983,78	5 154 889,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00		0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00		0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	3 280 000,00	0,00		3 129 942,00	3 129 942,00			3 129 942,00
1641 Emprunts en euros	3 280 000,00	0,00		3 129 942,00	3 129 942,00			3 129 942,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00		0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00		0,00		0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00		0,00		0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)				0,00				
Total des dépenses financières	3 280 000,00	0,00	0,00	3 129 942,00	3 129 942,00	0,00	3 129 942,00	3 129 942,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses réelles	11 970 808,96	1 961 885,22	0,00	6 322 925,78	6 322 925,78	0,00	6 322 925,78	8 284 811,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			15 439,00	15 439,00		15 439,00	15 439,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			15 439,00	15 439,00		15 439,00	15 439,00
13912 Subv. transf. Régions	0,00			15 439,00	15 439,00		15 439,00	15 439,00
192 Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			15 439,00	15 439,00		15 439,00	15 439,00

Accusé de réception en préfecture
091-259102705-20220310-CS7-2022-03-09-DE
Date de télétransmission : 18/03/2022
Date de réception préfecture : 18/03/2022

- (1) Détailier les articles conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état «B» pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations plurianuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chajaire des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre [D] 041 = RI 041.
(9) Le chapitre 204 " Subventions d'équipement versées " est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			1		II	III = I + II
	TOTAL	2 741 252,00	0,00	3 575 604,09	3 575 604,09	3 575 604,09
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	404 828,00	0,00	959 995,09	959 995,09	959 995,09
10222	FCTVA	404 828,00	0,00	959 995,09	959 995,09	959 995,09
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (1649, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,réj) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	404 828,00	0,00	959 995,09	959 995,09	959 995,09
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	404 828,00	0,00	1 159 995,09	1 159 995,09	1 159 995,09
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	2 336 424,00		2 415 609,00	2 415 609,00	2 415 609,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.		0,00	0,00	0,00	0,00
27838	Autre matériel informatique		0,00	0,00	0,00	0,00
28041482	Subv. Autres crées Bâtiments, installations		3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires		12 980,00	7 996,00	7 996,00	7 996,00
28051	Concessions et droits similaires		0,00	0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbusques		227,00	0,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics		107 106,00	105 677,19	105 677,19	105 677,19
28738	Autres constructions		159 816,00	163 986,74	163 986,74	163 986,74
28748	Construct" sol autrui - Autres construct		41 310,00	41 356,00	41 356,00	41 356,00
287533	Réseaux câblés		3 739,00	4 525,60	4 525,60	4 525,60
287538	Autres réseaux		1 630,00	1 630,00	1 630,00	1 630,00
287568	Autre matériel, outillage incendie		742,00	1 491,64	1 491,64	1 491,64

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
2815731	Matériel roulant	769 159,00		837 048,43	837 048,43	837 048,43
28158	Autres inst.,matériel,outil, techniques	732 467,00		731 972,62	731 972,62	731 972,62
28181	Installations générales, aménagt divers	340 668,00		357 816,00	357 816,00	357 816,00
281828	Autres matériels de transport	37 873,00		47 344,32	47 344,32	47 344,32
281838	Autre matériel informatique	63 206,00		45 028,72	45 028,72	45 028,72
281848	Autres matériels de bureau et mobilier	4 795,00		7 082,00	7 082,00	7 082,00
28188	Autres immo. corporelles	25 097,00		27 044,74	27 044,74	27 044,74
4817	Indemnités de renégociation de la dette	32 609,00		32 609,00	32 609,00	32 609,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 336 424,00		2 415 609,00	2 415 609,00	2 415 609,00

(1) Détail des articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R1 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

B**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	26 032 421,59	0,00	28 709 102,00		28 709 102,00	0,00	28 709 102,00	28 709 102,00
011	Charges à caractère général (3)	13 169 794,59	0,00	15 039 511,00		15 039 511,00	0,00	15 039 511,00	15 039 511,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	9 362 393,00	0,00	10 288 882,00		10 288 882,00		10 288 882,00	10 288 882,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	372 810,00	0,00	365 100,00		365 100,00	0,00	365 100,00	365 100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	22 904 997,59	0,00	25 693 493,00		25 693 493,00	0,00	25 693 493,00	25 693 493,00
66	Charges financières	781 000,00	0,00	590 000,00		590 000,00		590 000,00	590 000,00
67	Charges spécifiques (3)	10 000,00	0,00	10 000,00		10 000,00		10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	791 000,00	0,00	600 000,00		600 000,00		600 000,00	600 000,00
	Total des dépenses réelles	23 695 997,59	0,00	26 293 493,00		26 293 493,00	0,00	26 293 493,00	26 293 493,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	2 336 424,00		2 415 609,00		2 415 609,00		2 415 609,00	2 415 609,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	2 336 424,00		2 415 609,00		2 415 609,00		2 415 609,00	2 415 609,00
									0,00
									28 709 102,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées	28 709 102,00

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après voté du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

		III	III
		B	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent(1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	25 003 139,00	0,00	27 361 555,12	27 361 555,12	27 361 555,12
013	Atténuations de charges (2)	80 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	1 440 000,00	0,00	1 988 000,00	1 988 000,00	1 988 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	23 274 539,00	0,00	24 917 116,12	24 917 116,12	24 917 116,12
75	Autres produits de gestion courante (2)	208 600,00	0,00	390 000,00	390 000,00	390 000,00
	Total des recettes de gestion des services	25 003 139,00	0,00	27 346 116,12	27 346 116,12	27 346 116,12
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00				0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	25 003 139,00	0,00	27 346 116,12	27 346 116,12	27 346 116,12
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		15 439,00	15 439,00	15 439,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		15 439,00	15 439,00	15 439,00

	R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	1 347 546,88
	Total des recettes de fonctionnement cumulées	28 709 102,00

Accusé de réception en préfecture
091-259102705-20220310-CS7-2022-03-09-DE
Date de télétransmission : 18/03/2022
Date de réception préfecture : 18/03/2022

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Hors recettes impulsives aux chapitres 016 et 017.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
- (4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap./art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE		TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
							II	0,00		
	TOTAL	26 032 421,59	0,00	28 709 102,00		28 709 102,00		0,00	28 709 102,00	28 709 102,00
011	Charges à caractère général (4)	13 169 794,59	0,00	15 039 511,00		15 039 511,00		0,00	15 039 511,00	15 039 511,00
60611	Eau et assainissement	840,00	0,00	650,00		650,00		0,00	650,00	650,00
60612	Energie - Electricité	26 000,00	0,00	30 700,00		30 700,00		0,00	30 700,00	30 700,00
60622	Carburants	714 000,00	0,00	729 200,00		729 200,00		0,00	729 200,00	729 200,00
60623	Alimentation	12 000,00	0,00	10 000,00		10 000,00		0,00	10 000,00	10 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	49 915,00	0,00	11 650,00		11 650,00		0,00	11 650,00	11 650,00
60631	Fournitures d'entretien	17 700,00	0,00	19 500,00		19 500,00		0,00	19 500,00	19 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	438 500,00	0,00	481 560,00		481 560,00		0,00	481 560,00	481 560,00
60636	Habillement et vêtements de travail	108 000,00	0,00	105 600,00		105 600,00		0,00	105 600,00	105 600,00
6064	Fournitures administratives	11 150,00	0,00	13 130,00		13 130,00		0,00	13 130,00	13 130,00
6068	Autres matières et fournitures	75 000,00	0,00	90 000,00		90 000,00		0,00	90 000,00	90 000,00
6078	Autres marchandises	5 700,00	0,00	5 700,00		5 700,00		0,00	5 700,00	5 700,00
611	Contrats de prestations de services	10 277 961,59	0,00	11 696 760,00		11 696 760,00		0,00	11 696 760,00	11 696 760,00
6132	Locations immobilières	12 500,00	0,00	12 500,00		12 500,00		0,00	12 500,00	12 500,00
61351	Matériel roulant	89 890,00	0,00	152 000,00		152 000,00		0,00	152 000,00	152 000,00
61358	Autres	88 904,00	0,00	71 700,00		71 700,00		0,00	71 700,00	71 700,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	9 000,00	0,00	6 516,00		6 516,00		0,00	6 516,00	6 516,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	23 000,00	0,00	28 584,00		28 584,00		0,00	28 584,00	28 584,00
615231	Entretien, réparations voiries	2 000,00	0,00	20 000,00		20 000,00		0,00	20 000,00	20 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	51 500,00	0,00	60 200,00		60 200,00		0,00	60 200,00	60 200,00
61551	Entretien matériel roulant	350 000,00	0,00	506 000,00		506 000,00		0,00	506 000,00	506 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 170,00	0,00	1 000,00		1 000,00		0,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	32 410,00	0,00	50 280,00		50 280,00		0,00	50 280,00	50 280,00
6168	Autres primes d'assurance	223 635,00	0,00	253 908,00		253 908,00		0,00	253 908,00	253 908,00
617	Etudes et recherches	20 710,00	0,00	37 580,00		37 580,00		0,00	37 580,00	37 580,00
6182	Documentation générale et technique	10 957,00	0,00	20 666,00		20 666,00		0,00	20 666,00	20 666,00
6184	Versements à des organismes de formation	95 000,00	0,00	120 000,00		120 000,00		0,00	120 000,00	120 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	20 000,00	0,00	30 000,00		30 000,00		0,00	30 000,00	30 000,00
6188	Autres frais divers	1 400,00	0,00	1 380,00		1 380,00		0,00	1 380,00	1 380,00
62268	Autres honoraires, conseils	78 200,00	0,00	66 700,00		66 700,00		0,00	66 700,00	66 700,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00	6 300,00		6 300,00		0,00	6 300,00	6 300,00
	annonces et insertions	9 000,00	0,00	11 800,00		11 800,00		0,00	11 800,00	11 800,00

SIVOM VALLEE YERRES ET DES SENARTS - Budget Ordres Ménagères - BP - 2022

Accusé de réception en préfecture
091-259102705-20220310-CS7-2022-03-09-DE
Date de télétransmission : 18/03/2022
Date de réception préfecture : 18/03/2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Vote de Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
				II	II			III = I + II
6232	Fêtes et cérémonies	29 300,00	0,00	34 000,00	34 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00
6233	Foires et expositions	3 020,00	0,00	3 020,00	3 020,00	0,00	3 020,00	3 020,00
6234	Réceptions	22 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6236	Catalogues et imprimés	56 500,00	0,00	63 220,00	63 220,00	0,00	63 220,00	63 220,00
6238	Divers	83 500,00	0,00	127 700,00	127 700,00	0,00	127 700,00	127 700,00
6251	Voyages, déplacements et missions	8 000,00	0,00	10 900,00	10 900,00	0,00	10 900,00	10 900,00
6261	Frais d'affranchissement	17 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6262	Frais de télécommunications	18 000,00	0,00	20 855,00	20 855,00	0,00	20 855,00	20 855,00
627	Services bancaires et assimilés	400,00	0,00	400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
6281	Concours divers (colisations)	10 000,00	0,00	9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00
6284	Redevances pour services rendus	20 500,00	0,00	44 400,00	44 400,00	0,00	44 400,00	44 400,00
63512	Taxes foncières	6 000,00	0,00	6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	19 622,00	0,00	23 452,00	23 452,00	0,00	23 452,00	23 452,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	9 362 393,00	0,00	10 288 882,00	10 288 882,00		10 288 882,00	10 288 882,00
6218	Autre personnel extérieur	90,00	0,00	3 060,00	3 060,00		3 060,00	3 060,00
6331	Versement mobilité	87 000,00	0,00	124 150,00	124 150,00		124 150,00	124 150,00
6332	Colisations versées au F.N.A.L.	24 570,00	0,00	29 000,00	29 000,00		29 000,00	29 000,00
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	46 324,00	0,00	50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
6336	Colisations CNFFPT et CDGFFPT	31 830,00	0,00	34 580,00	34 580,00		34 580,00	34 580,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	14 330,00	0,00	17 890,00	17 890,00		17 890,00	17 890,00
64111	Rémunération principale titulaire SFT, indemnité de résidence	2 157 000,00	0,00	2 140 873,00	2 140 873,00		2 140 873,00	2 140 873,00
64112	Personnel tit. - Indemnité inflation	86 000,00	0,00	82 100,00	82 100,00		82 100,00	82 100,00
64114	Autres indemnités	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00		1 200,00	1 200,00
64118	Rémunérations	569 200,00	0,00	560 800,00	560 800,00		560 800,00	560 800,00
64131	Personnel non tit. - Indemnité inflation	3 513 499,00	0,00	3 969 400,00	3 969 400,00		3 969 400,00	3 969 400,00
64134	Indemnités liées à la perle d'emploi	0,00	0,00	9 400,00	9 400,00		9 400,00	9 400,00
64136	Primes et autres indemnités	29 167,00	0,00	100,00	100,00		100,00	100,00
64138	Rémunérations des apprenants	50,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Apprentis - rémunérations	20 700,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
64171	Apprentis - indemnité inflation	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
64172	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 330 800,00	0,00	1 594 522,00	1 594 522,00		1 594 522,00	1 594 522,00
6451	Cotisations aux caisses de retraites	832 300,00	0,00	854 000,00	854 000,00		854 000,00	854 000,00
6453	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	145 850,00	0,00	169 550,00	169 550,00		169 550,00	169 550,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	2 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00

SIVOM VALLEE YERRES ET DES SENARTS - Budget Ordres Ménagères - BP - 2022

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6456	Virement au F.N.C. supplément familial	4 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6458	Colis. aux autres organismes sociaux	35 775,90	0,00		39 000,00	39 000,00		39 000,00	39 000,00
64731	Allocations chômage versées directement	14 000,00	0,00		36 000,00	36 000,00		36 000,00	36 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	23 091,00	0,00		26 557,00	26 557,00		26 557,00	26 557,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	393 817,00	0,00		530 000,00	530 000,00		530 000,00	530 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	372 810,00	0,00		365 100,00	365 100,00		365 100,00	365 100,00
65311	Indemnités de fonction	85 900,00	0,00		85 650,00	85 650,00		85 650,00	85 650,00
65313	Cotisations de retraite	6 000,00	0,00		6 400,00	6 400,00		6 400,00	6 400,00
65314	Colis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00		20 950,00	20 950,00		20 950,00	20 950,00
6541	Crances admises en non-valeur	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6542	Crances échéantes	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	200 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
65748	Subv.fond. autres personnes droit privé	45 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00		45 000,00	45 000,00
65818	Autres	5 900,00	0,00		7 100,00	7 100,00		7 100,00	7 100,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65988	Autres	10,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65986	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		22 904 997,59	0,00	0,00	25 693 493,00	0,00	25 693 493,00	25 693 493,00	25 693 493,00
66	Charges financières	781 000,00	0,00		590 000,00	590 000,00		590 000,00	590 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	595 000,00	0,00		590 000,00	590 000,00		590 000,00	590 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	186 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6681	Indemnités rbt anticipé emprunt à risque	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00		II			
Total des dépenses réelles	Virement à la section d'investissement	23 695 997,59	0,00	0,00	26 293 493,00	26 293 493,00	0,00	0,00	26 293 493,00
023	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	2 336 424,00	0,00		2 415 609,00	2 415 609,00			2 415 609,00
042	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	2 336 424,00	0,00		2 415 609,00	2 415 609,00			2 415 609,00
675	Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Montant des ICNE de l'exercice N-1 - Différence ICNE N - ICNE N-1								
6761	Définitions des opérations budgétaires								
6811	Opérations budgétaires à répartir								
6862	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	2 336 424,00	0,00		2 415 609,00	2 415 609,00			2 415 609,00
Total des dépenses d'ordre									

Détail du calcul des ICNE au compte 661112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Montant des ICNE de l'exercice N-1 - Différence ICNE N - ICNE N-1	-198 638,91 -198 638,91 0,00
--	------------------------------------

(1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 012 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 6175 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
						B2	III
TOTAL							
013	Atténuations de charges (3)	25 003 139,00	0,00	27 361 555,12	27 361 555,12		
619	RRR obtenus sur services extérieurs	80 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00	
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00	0,00
6459	Remb.chargessécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Remboursst sur autres charges sociales	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 440 000,00	0,00	1 988 000,00	1 988 000,00	1 988 000,00	
70612	Redevance spéciale enlèvement ordure	600 000,00	0,00	630 000,00	630 000,00	630 000,00	
70688	Autres prestations de services	300 000,00	0,00	378 000,00	378 000,00	378 000,00	
7078	Autres marchandises	540 000,00	0,00	980 000,00	980 000,00	980 000,00	
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	23 274 539,00	0,00	24 917 116,12	24 917 116,12	24 917 116,12	
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	21 767 539,00	0,00	23 181 048,00	23 181 048,00	23 181 048,00	
7478228	Autres personnes privées	1 507 000,00	0,00	1 736 068,12	1 736 068,12	1 736 068,12	
75	Autres produits de gestion courante (3)	208 600,00	0,00	390 000,00	390 000,00	390 000,00	
752	Revenus des immeubles	3 600,00	0,00	3 600,00	3 600,00	3 600,00	
755	Débits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75813	Redev. fermiers et concessionsnaires	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75888	Autres	205 000,00	0,00	356 400,00	356 400,00	356 400,00	
Total des recettes de gestion des services							
76	Produits financiers	25 003 139,00	0,00	27 346 116,12	27 346 116,12	27 346 116,12	
77	Produuits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles							
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		15 439,00	15 439,00	15 439,00	
7761	Déficiences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00	
777	Rec... subv inv transférées cpté résultat	0,00		15 439,00	15 439,00	15 439,00	

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	1	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		15 439,00	15 439,00	15 439,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails des articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 917.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = Dr 040) /RF 043 = Df 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES		IV
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE		A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine			
				721 Collecte et traitement des déchets		722 Propreté urbaine	
				7211 Services communs collecte et propriété	7212 Actions prévention et sensibilisation	7213 Collecte des déchets	7222 Action propreté urbaine et nettoiement
	DEFENSEES		0,00	0,00	0,00	2 748 583,78	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	103 500,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	224 980,00	0,00	0,00
215	Installatia*, matériel, outillage technique.	0,00	0,00	0,00	1 883 750,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	124 600,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	411 753,78	0,00	0,00
	RECETTES		0,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISSEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	Actions en matière de gestion des eaux				Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

A – PRÉSENTATION CROISSEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE		IV
		A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie						76 Préserv. patrim. nature, risques technico.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	79 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions						
203	Frts d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 748 583,78
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 500,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	224 980,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 683 750,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	124 600,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	411 753,78
131	Subv inv rattachées aux actifs amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
												200 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES
	A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE

A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	80 Transport scolaires	81 Services communs	82 Transports publics de voyageurs				825 Transport aérien	828 Autres transports
					820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial		
DEPENSES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****IV**

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature [1]	Libellé	83						
		Transport de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	836
				Fret routier	Fret fluvial		Fret maritime	Fret aérien
	Services communs			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES		0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00		0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE**

		IV
		A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	Voirie						847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Vialibilité hivernale et zones climatiques		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE**

IV	IV
A2.938	

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	FONCTION 8 – Transports						TOTAL DU CHAPITRE
		851	852	853	854	855	86	
	Gares, autres infrastructures routières		Gares et autres infrastructures ferrov.	Haltes, autres infrastructures fluviales	Ports, autres infrastructures portuaires	Aéroports et autres infrastructures	Liaisons multimodales	Circulations douces
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		IV
	B1.1	

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTEBB900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organisme délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filie	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuel(s)	Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Taux initial	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00											
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					48 835 507,90											
1641 Emprunts en euros (Total)					48 835 507,90											
000005226912	CREDIT AGRICOLE	15/01/2015	15/04/2015	15/07/2015	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1,75 %	1,750	1,752	EUR	T	C	0	A-1		
0226 Refinancement	CAISSE D'EPARGNE	12/12/2016	15/12/2016	15/03/2017	8 367 537,27	F	Taux fixe à 0,85 %	0,850	0,853	EUR	T	C	0	A-1		
5843734	CAISSE D'EPARGNE	02/12/2019	15/01/2020	15/04/2020	5 500 000,00	F	Taux fixe à 0,91 %	0,910	0,913	EUR	T	C	0	A-1		
9453734	CAISSE D'EPARGNE	10/09/2014	05/12/2014	05/03/2015	4 250 000,00	F	Taux fixe à 2,63 %	2,630	2,636	EUR	T	C	0	A-1		
9535697	CAISSE D'EPARGNE	06/05/2015	08/04/2015	10/10/2015	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1,74 %	1,740	1,751	EUR	T	C	0	A-1		
9535802	CAISSE D'EPARGNE	08/04/2015	08/04/2015	10/10/2015	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1,3 %	1,300	1,306	EUR	T	C	0	A-1		
BP 5,5M?	BANQUE POSTALE	29/10/2019	27/12/2019	01/04/2020	5 500 000,00	F	Taux fixe à 0,76 %	0,750	0,752	EUR	T	C	0	A-1		
MON254476EUR	SFIL CAFFIL	21/12/2007	28/12/2007	01/03/2008	500 000,00	F	Taux fixe à 4,69 %	4,690	4,758	EUR	A	C	0	A-1		
MON270184EUR	SFIL CAFFIL	16/06/2010	01/07/2010	01/10/2010	31 086,00	F	Taux fixe à 2,24 %	2,240	2,259	EUR	T	P	0	A-1		
MON283087EUR	BANQUE POSTALE	29/04/2014	04/06/2014	01/11/2014	2 000 000,00	F	Taux fixe à 2,61 %	2,610	2,636	EUR	T	C	0	A-1		
MON52906EUR	SFIL CAFFIL	26/11/2019	01/03/2020	01/06/2020	3 146 075,19	F	Taux fixe à 2 %	2,000	2,045	EUR	T	C	0	A-1		
MON52919EUR	SFIL CAFFIL	27/11/2019	01/03/2020	01/06/2020	2 203 416,01	F	Taux fixe à 2 %	2,000	2,045	EUR	T	C	0	A-1		
MIPH913636EUR	DEXIA CL	10/04/2006	10/02/2007	01/02/2007	8 037 393,43	C	Taux fixe à 1,97 %	1,970	1,989	EUR	A	P	0	E-3		
1643 Emprunts en devises (Total)					0,00											
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)					0,00											

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat			Péri- odicité des rembour- sements (5)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
							Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuelisé				
165 Dépôts et cautionnements reçus [Total]					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières [Total]					0,00								
1671 Avances consolides du Trésor [Total]					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor [Total]					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP [Total]					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs [Total]					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes [Total]					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilées [Total]					0,00								
1691 Autres emprunts [Total] (9)					0,00								
1692 Bons à moyen terme négociables [Total]					0,00								
1697 Autres dettes [Total]					0,00								
Total général					48 835 507,90								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A, et 1595 du code général des impôts

IV
B1.2

ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? QIN (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années) (13)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Emprunts et dettes au 01/01/N		Annuité de l'exercice	ICNE de l'exercice (17)
									Taux d'intérêt	Charges d'intérêt (16)		
163 Emprunts obligataires [Total]		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers [Total]		0,00		29 507 852,44						3 129 912,73	534 898,75	0,00
1641 Emprunts en euros [Total]		0,00		29 507 852,44						3 129 912,73	534 898,75	0,00
00000328612	N	0,00	A-1	500 000,00	2,29	F	Taux fixe à 1,75 %	1,747	200 000,00	10 937,50	0,00	1 822,92
0226 Refinancement	N	0,00	A-1	5 020 522,47	8,96	F	Taux fixe à 0,85 %	0,848	557 835,80	45 637,94	0,00	1 778,10
5843734	N	0,00	A-1	4 743 750,00	17,04	F	Taux fixe à 0,91 %	0,908	275 000,00	44 732,19	0,00	8 993,36
9453734	N	0,00	A-1	2 650 000,00	11,93	F	Taux fixe à 2,65 %	2,623	212 500,00	70 557,97	0,00	4 657,29
9555697	N	0,00	A-1	3 187 500,00	12,53	F	Taux fixe à 1,74 %	1,736	250 000,00	58 181,24	0,00	12 325,00
9555802	N	0,00	A-1	550 000,00	2,53	F	Taux fixe à 1,3 %	1,298	200 000,00	8 775,00	0,00	1 588,88
BP 5,5M?	N	0,00	A-1	4 743 750,00	17,00	F	Taux fixe à 0,76 %	0,758	275 000,00	37 358,76	0,00	8 912,98
MON254476EUR	N	0,00	A-1	150 000,00	5,17	F	Taux fixe à 4,69 %	4,742	25 000,00	8 321,49	0,00	5 960,21
MON270184EUR	N	0,00	A-1	69 285,11	2,50	F	Taux fixe à 2,24 %	2,235	24 157,86	1 891,14	0,00	383,69
MON283087EUR	N	0,00	A-1	350 000,00	1,58	F	Taux fixe à 2,61 %	2,605	200 000,00	12 397,50	0,00	1 497,13
MON529905EUR	N	0,00	A-1	2 240 904,51	7,17	F	Taux fixe à 2 %	2,022	314 687,52	50 232,33	0,00	3 801,51
MON529919EUR	N	0,00	A-1	1 597 476,61	7,17	F	Taux fixe à 2 %	2,022	220 341,60	35 181,21	0,00	2 662,46
MPH983636EUR	N	0,00	E-3	3 764 673,74	7,08	C	Taux fixe 3,59% si Spread CMS EUR 20a(Postfixé-CMS EUR 2a(Postfixé)) >= 0,3% sinon (5,97% - 5 x spre	3,630	375 489,95	150 695,48	0,00	125 015,41
1643 Emprunts en devises [Total]		0,00								0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie [Total] (10)		0,00								0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus [Total]		0,00								0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assorties de conditions particulières [Total]		0,00								0,00	0,00	0,00

	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contoit)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert (12)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle	Capital restant dû au 01/01/N (12)	Durée résiduelle (en années) (13)	Type de taux (13)	Index (14)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital (15)	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	Annuité de l'exercice	ICNE de l'exercice	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)			0,00		0,00								0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)			0,00		0,00								0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)			0,00		0,00								0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers localités-acquéreurs (total)			0,00		0,00								0,00	0,00	0,00	0,00	
1679 Autres emprunts et dettes (total)			0,00		0,00								0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Autres emprunts et dettes assimilées (total)			0,00		0,00								0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)			0,00		0,00								0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)			0,00		0,00								0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)			0,00		0,00								0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général			0,00		29 507 862,44								3 129 912,73	534 899,75	0,00	179 398,95	

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 [cd. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales].

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 665.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 758.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bénéficiaires	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon l'exercice (le cas échéant) (10)	
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)														
Echange de taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capés (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
MPH9836EUR	DEXIA CL	6 037 393,43	3 764 673,74	3	24,00		1,97 %	Taux fixe 3,59% si Spread CMS EUR 20(A/Postifé)-CMS EUR 2A(Postifé) >= 0,3% sinon (5,97% - 5 x spre	0,00	Taux fixe 3,59% si Spread CMS EUR 20(A/Postifé)-CMS EUR 2A(Postifé) >= 0,3% sinon (5,97% - 5 x spre	3 630	150 695,48	0,00	12,76
TOTAL (E)		6 037 393,43	3 764 673,74									150 695,48	0,00	
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00									0,00	0,00	
TOTAL GENERAL		8 037 393,43	3 764 673,74									150 695,48	0,00	
													12,76	

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat dès près et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juillet 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : indice zone euro / 2 : indice inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

			IV
			B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro.	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	12 87,23 25 743 188,70	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(C) Option d'échange (swapoption)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	1 12,76 3 764 573,74	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(F) Autres types de structures						
						0,00
						0,00
						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

		IV – ANNEXES	
ANEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		IV	
		B1.5	

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert	Instrument de couverture						Primes éventuelles
		Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'Instrument de couverture	
Taux fixe (total)		0,00					0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00	0,00
Total		0,00					0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, lunnel, swapion).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
IV	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé			Taux reçu (7)			Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			Catégorie d'emprunt (8)
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture		
Taux fixe (total)								0,00	0,00		
Taux variable simple (total)								0,00	0,00		
Taux complexe (total) [2]								0,00	0,00		
Total								0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

		IV
		B2

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en déçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000Euros €	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
L	Frais d'études non suivies de réalisation Frais de recherches et de développement Logiciels Voitures Mobiliers Matériels de bureau électrique ou électronique Matériel informatique Souffleurs et nettoyeurs haute pression Bennes Bacs Installations et appareils de chauffage Équipements de garages et ateliers Installations de voirie Plantations Autres aménagements et aménagements de terrains Agencements et aménagements de bâtiments, installations Constructions et aménagement technique (déchetterie) Bien de faible valeur Camions et véhicules industriels	Catégories de biens amortis	Durée (en années)

				IV
				B4

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			749 999,87	554 347,73	32 608,69	163 043,45
2020	Pénalités de renégociation de la dette	23	05/04/2006	249 999,88	184 732,52	10 859,56	54 347,80
2020	Pénalités de renégociation de la dette	23	05/04/2006	499 999,99	369 565,21	21 739,13	108 695,65*

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES		IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES		B8.1	
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET			
Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nature juridique de l'organisme
		INVESTISSEMENT (total)	Montant de la subvention
			0,00
		FONCTIONNEMENT (total)	
			45 000,00
		Actions sociales pour le personnel du Sivom	Commission d'animation du Sivom
65748			Association
			45 000,00

(1) Indique l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

		IV
	B9	

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT(4)	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)						
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)						
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)						
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	7,00	0,00	7,00	6,00	1,00
Agent de maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Technicien principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)						
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)						
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)						
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)						
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)						
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)						
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)						
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)						
		27,00	0,00	27,00	0,00	27,00
Autre (non classable dans les rubriques précédentes)						
CHAUFFEUR POIDS LOURD		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
EQUIPIER DE COLLECTE		7,00	0,00	7,00	0,00	7,00
MECANICIEN		15,00	0,00	15,00	0,00	15,00
RESPONSABLE DE LA GESTION DU PERSONNEL		3,00	0,00	3,00	0,00	3,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		49,00	0,00	49,00	21,00	28,00
						49,00

Accusé de réception en préfecture
091-259102705-20220310-CS7-2022-03-09-DE
Date de télétransmission : 18/03/2022
Date de réception préfecture : 18/03/2022

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1985. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont compatibilisés à hauteur de la qualité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 / 2).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, à emplois spécifiques ou régis par l'article 139 Ier de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

	IV
B9	

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT
		Indice (8)	Euros	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)			977,90	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	
Agents occupant un emploi non permanent (7)			13 649,83	A Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	380	A Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	CDD
TOTAL GENERAL			14 627,73	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif,
TECH : Technique,
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social,

MS : Matériaux-social,

MT : Médecin-technique,

SP : Sportif,

CULT : Culturel,

ANIM : Animation,

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Niveau du contrat (l'indice du 26 janvier 1994, modifié):

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : absence de cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-1 : absence du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-2* : emplois de secrétaire de maître des communautés de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-3* : emplois à temps non compris des communautés de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-4* : emplois à temps non compris des communautés de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à ce seuil, lorsque la suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 47 recoulements directs sur emplois fonctionnels

110 ; article 110 collaborateurs de groupes de cabinets,

110-1 : collaborateurs des groupes d'élus.

A : autres [précisez].

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les comitiales particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un tranchement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE	
DESIGNATION DES ORGANISMES	
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)	Date d'adhésion
EPCI	
Autres organismes de regroupement	

(1) Indiquer si le financement est fait par TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	3 145 381,00	I
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	3 129 942,00	3 129 942,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 129 942,00	3 129 942,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	15 439,00	15 439,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpté résultat	15 439,00	15 439,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 145 381,00	1 961 885,22	0,00	5 107 266,22

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	3 375 604,09	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	959 995,09	959 995,09
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	959 995,09	959 995,09
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (4)	2 415 609,00	2 415 609,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28041482	<i>Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations</i>	3 000,00	3 000,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	7 996,00	7 996,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	0,00	0,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	0,00	0,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	105 677,19	105 677,19
28138	<i>Autres constructions</i>	163 986,74	163 986,74
28148	<i>Construct° sol autrui - Autres construct</i>	41 356,00	41 356,00
281533	<i>Réseaux câblés</i>	4 525,60	4 525,60
281538	<i>Autres réseaux</i>	1 630,00	1 630,00
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	1 491,64	1 491,64
2815731	<i>Matériel roulant</i>	837 048,43	837 048,43
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	731 972,62	731 972,62
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	357 816,00	357 816,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	47 344,32	47 344,32
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	45 028,72	45 028,72
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	7 082,00	7 082,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	27 044,74	27 044,74
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
4817	<i>Indemnités de renégociation de la dette</i>	32 609,00	32 609,00
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV

Total ressources propres disponibles	3 375 604,09	0,00	4 724 645,91	0,00	8 100 250,00
---	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV – II (8)

(1) Les comptes 15, 16B, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrite uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TÉOM**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

Article (2)	DEPENSES (1)	
	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		3 129 942,00
1641 Emprunts en euros		3 129 942,00
Acquisitions d'immobilisations		5 154 859,00
2031 Frais d'études		336 980,90
2051 Concessions, droits similaires		87 558,99
2111 Terrains nus		0,00
2121 Plantations d'arbres et d'arbustes		5 000,00
21351 Bâtiments publics		142 736,20
2138 Autres constructions		111 480,00
2145 Construit* sol autrui - Installat* génér.		60 000,00
21533 Réseaux câblés		28 000,00
215731 Matériel roulant (voirie)		1 965 806,00
2158 Autres inst.,matériel,outil, techniques		1 196 985,88
21828 Autres matériels de transport		106 091,32
21838 Matériel informatique		86 586,54
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers		8 000,00
2188 Autres immobilisations corporelles		52 516,62
2314 Constructions sur sol d'autrui		411 753,78
2318 Autres immo. corporelles en cours		555 352,77
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
	Total des dépenses réélues	8 284 811,00
040 Opérations ordre transf. entre sections		15 439,00
13912 Subv. d'invest. transférée au cpté résultat		15 439,00
041 Opérations patrimoniales		0,00
	Total des dépenses d'ordre	15 439,00
	TOTAL GENERAL	8 300 250,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

Article (2)	RECETTES (1)	
	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		200 000,00
1312 Subv. transf. Régions		200 000,00

SIVOM VALLEE YERRES ET DES SENARTS - Budget Ordres Ménagères - BP - 2022

Article (2)		RECETTES (1)	
	Libellé (2)		Montant
Autres recettes éventuelles			
001 10222	Solde d'exécution section investissement FCTVA		4 724 645,91 959 995,09
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)			0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
		Total des recettes réelles	5 884 641,00
040	Opérations ordre transf. entre sections		2 415 609,00
28041482	Subv. Autres crées/Bâtiments, installations		3 000,00
2805	Concessions et droits similaires		7 996,00
281351	Bâtiments publics		105 677,19
28138	Autres constructions		163 986,74
28148	Construct* sol autrui - Autres construct		41 356,00
281533	Réseaux câblés		4 525,60
281538	Autres réseaux		1 630,00
281568	Autre matériel, outillage incendie		1 491,64
2815731	Matériel roulant (voire)		837 048,43
28158	Autres inst.,matériel/outil. techniques		731 972,62
28181	Installations générales, aménagt divers		357 816,00
281828	Autres matériels de transport		47 344,32
281838	Autre matériel informatique		45 028,72
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		7 082,00
28188	Autres immo. corporelles		27 044,74
4817	Indemnités de renégociation de la dette		32 609,00
041	Opérations patrimoniales		0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)		0,00
		Total des recettes d'ordre	2 415 609,00
		TOTAL GENERAL	8 300 250,00

Accusé de réception en préfecture
091-259102705-20220310-CS7-2022-03-09-DE
Date de télétransmission : 18/03/2022
Date de réception préfecture : 18/03/2022

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 231-1 du CGCT.
 (2) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqués par la collectivité ou l'établissement.
 (3) Montant des recettes de fonctionnement transférées à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM****D5.2**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

Article (2)	Libellé (2)	DEPENSES (1)	
			Montant
011	Charges à caractère général		15 039 511,00
60611	Eau et assainissement	650,00	
60612	Energie - Electricité	30 700,00	
60622	Carburants	729 200,00	
60623	Alimentation	10 000,00	
60628	Autres fournitures non stockées	11 650,00	
60631	Fournitures d'entretien	19 500,00	
60632	Fournitures de petit équipement	481 560,00	
60636	Habillement et vêtements de travail	105 600,00	
6064	Fournitures administratives	13 130,00	
6068	Autres matières et fournitures	90 000,00	
6078	Autres marchandises	5 700,00	
611	Contrats de prestations de services	11 696 760,00	
6132	Locations immobilières	12 500,00	
61351	Matériel roulant	152 000,00	
61358	Autres	71 700,00	
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	6 516,00	
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	28 584,00	
615231	Entretien, réparations voiries	20 000,00	
615232	Entretien, réparations réseaux	60 200,00	
61551	Entretien matériel roulant	506 000,00	
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	
6156	Maintenance	50 280,00	
6168	Autres primes d'assurance	253 908,00	
617	Etudes et recherches	37 580,00	
6182	Documentation générale et technique	20 666,00	
6184	Versements à des organismes de formation	120 000,00	
6185	Frais de colloques et de séminaires	30 000,00	
6188	Autres frais divers	1 380,00	
62268	Autres honoraires, conseils	66 700,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	6 300,00	
6231	Annonces et insertions	11 800,00	
6232	Fêtes et cérémonies	34 000,00	
6233	Foires et expositions	3 020,00	
6234	Réceptions	20 000,00	
6236	Catalogues et imprimés	63 220,00	

Article (2)	DÉPENSES (1)	
	Libellé (2)	Montant
6238	Divers	127 700,00
6251	Voyages, déplacements et missions	10 900,00
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00
6262	Frais de télécommunications	20 855,00
627	Services bancaires et assimilés	400,00
6281	Concours divers (cotisations)	9 500,00
6284	Redevances pour services rendus	44 400,00
63512	Taxes foncières	6 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	14 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	23 452,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	10 288 882,00
6218	Autre personnel extérieur	3 060,00
6331	Versement mobilité	124 150,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	29 000,00
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	50 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPPT	34 380,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	17 890,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 140 873,00
64112	SFT, indemnité de résidence	82 100,00
64114	Personnel titulaire - Indemnité inflation	1 200,00
64118	Autres indemnités	560 800,00
64131	Rémunerations	3 969 400,00
64134	Personnel non titulaire-Indemnité inflation	9 400,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	100,00
64171	Apprentis - rénumérations	12 000,00
64172	Apprentis - indemnité inflation	1 700,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 594 522,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	854 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	169 550,00
6456	Versement au FNC du supplément familial	3 000,00
6458	Colis. aux autres organismes sociaux	39 000,00
64731	Allocations chômage versées directement	36 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	26 557,00
6488	Autres charges du personnel	530 000,00
65	Autres charges de gestion courante	365 100,00
65311	Indemnités de fonction	85 650,00
65313	Cotisations de retraite	6 400,00
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	20 950,00
6558	Autres contributions obligatoires	200 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	45 000,00
65818	Autres	7 100,00
66	Charges financières	590 000,00

Article (2)	Libellé (2)	DEPENSES (1)
661111	Intérêts réglés à l'échéance	Montant 590 000,00
67	Charges spécifiques	10 000,00
673	Titres annulés sur exerc. antérieurs	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	26 293 493,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	2 415 609,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	2 383 000,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	32 609,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
	Total des dépenses d'ordre	2 415 609,00
	TOTAL GENERAL	28 709 102,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

Article (2)	Libellé (2)	RECETTES (1)
Recettes issues de la TEOM		Montant 23 181 048,00
74758	Autres groupements	23 181 048,00
Dotations et participations reçues		1 736 068,12
7478228	Autres personnes privées	1 736 068,12
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		3 776 546,88
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 988 000,00
70612	Redev. spéciale d'enlèvement des ordures	630 000,00
70688	Autres prestations de services	378 000,00
7078	Autres marchandises	980 000,00
75	Autres produits de gestion courante	390 000,00
752	Revenus des immeubles	3 600,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	30 000,00
75888	Autres	356 400,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	51 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	51 000,00
	Total des recettes réelles	28 693 663,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	15 439,00
777	Quote-part subv. invest. transférée au CdR	15 439,00

		RECETTES (1)	
Article (2)		Libellé (2)	Montant
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>		0,00
	<i>Total des recettes d'ordre</i>		15 439,00
	TOTAL GENERAL		28 709 102,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqués par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transférées en investissement pour le financement d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0 30

Nombre de membres présents : 0 21

Nombre de suffrages exprimés : 0 30

VOTES :

Pour : 0 18

Contre : 0

Abstentions : 0 12

Date de convocation : 25 février 2022

Présenté par (1), Le Président

A , le

Vauvres-Sacy, le 9 mars 2022

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le Vauvres-Sacy, le 9 mars 2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2).



Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

Vauvres-Sacy
Le 9 mars 2022

ANNEXES



091006
SGC YERRES

27800 SYNDIC SIVOM VALLEE YERRES-SE

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
REVENUS			
Prévisions budgétaires totales (a)	13 939 631,15	18 191 203,54	42 134 835,69
Taxes de recettes émises (b)	2 750 279,11	28 426 262,00	31 176 541,10
Réductions de titres (c)	9 395,45	403 456,55	412 852,00
Recettes nettes (d = b - c)	2 740 833,66	28 022 805,54	30 763 659,20
DÉPENSES			
Anticipations budgétaires totales (e)	13 939 631,15	18 191 203,54	42 134 835,69
Mandats émis (f)	9 196 031,99	30 981 316,37	40 177 248,36
Accumulations de mandats (g)	1 455,59	3 276 775,12	3 278 230,71
Dépenses nettes (h = f - g)	9 144 576,40	27 704 541,25	36 899 117,65
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(i = h) Excedent		318 264,39	
(j = d) Déficit	6 453 692,74		6 135 428,45

27800 SYNDIC SIVOM VALLEE YERRES-SE

RESULTATS D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	11 178 338,65		-6 453 692,74		4 724 645,91
Fonctionnement	1 029 282,59		318 264,39		1 347 546,98
TOTAL I	12 207 621,24		-6 135 438,45		6 072 192,79
 II - Budgets des services à caractère administratif					
27804-SIVOM BALAYEUSE					
Investissement	152 577,21		248 453,61		401 030,82
Fonctionnement	229 503,69		-79 018,75		150 484,94
Sous-Total		382 080,90	169 434,86		551 515,76
 III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	12 589 702,14		-5 965 923,59		6 513 788,55
 BASCULE M57 au 1er1/2021					

**Populations légales millésimées 2019 entrent en vigueur le
1^{er} janvier 2022**

COMMUNES	NOMBRE D'HABITANTS			
	2021	2022	VARIATION POPULATION N/N-1	
			EN NOMBRE	EN %
BOUSSY-ST-ANTOINE	7 767	7 983	216	2,78%
BRUNOY	25 354	25 330	-24	-0,09%
CROSNE	9 285	9 369	84	0,90%
EPINAY-SOUS-SENART	12 279	12 266	-13	-0,11%
QUINCY-SOUS-SENART	9 018	9 426	408	4,52%
YERRES	29 338	29 318	-20	-0,07%
Total A - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL D'YERRES VAL DE SEINE	93 041	93 692	651	0,70%
MANDRES-LES-ROSES	4 766	4 777	11	0,23%
MAROLLES	4 839	4 783	-56	-1,16%
PERIGNY-SUR-YERRES	2 672	2 688	16	0,60%
SANTENY	4 045	4 014	-31	-0,77%
VILLECRESNES	11 119	11 779	660	5,94%
Total B - ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND PARIS-SUD-EST AVENIR	27 441	28 041	600	2,19%
BRIE-COMTE-ROBERT	18 237	18 812	575	3,15%
VARENNES-JARCY	2 307	2 300	-7	-0,30%
Total C COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OREE DE LA BRIE	20 544	21 112	568	2,76%
COMBS-LA-VILLE	21 811	21 627	-184	-0,84%
MOISSY-CRAMAYEL	17 882	17 849	-33	-0,18%
Total D - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND PARIS SUD "SEINE-ESSONNE-SENART"	39 693	39 476	-217	-0,55%
Total = A + B + C + D	180 719	182 321	1 602	0,89%

Répartition des tournées entre les communes

										Accusé de réception en préfecture 091-259102705-20220310-CS7-2022-03-09-DE Date de télétransmission : 18/03/2022 Date de réception préfecture : 18/03/2022			
										Nombre moyen de collectes par semaine :			
Commune	OM	Passage minimum hebdo		Nombre de secteurs		Nombre de secteurs collectés		Dont nbre de passages C1		Taux de passage C1		Nombre moyen de collecte hebdo	
		Passage minimum hebdo	0	Nombre total de secteurs	8	Nbre de secteurs	6	Dont nbre de passages C1	0,5	Taux de passage C1	0,13	Nombre moyen de collecte	0,75
Boussy-Saint-Antoine	Bio	Passage minimum hebdo	0	Nombre de secteurs	8	Nbre de secteurs	6	Dont nbre de passages C1	0,5	Taux de passage C1	0,13	Nombre moyen de collecte	0,63
	Emb	Passage minimum hebdo	0,5	Nombre de secteurs	4	Nbre de secteurs	0,5	Dont nbre de passages C1	0,5	Taux de passage C1	0,25	Nombre moyen de collecte	0,25
	OM	Passage minimum hebdo	1	Nombre de secteurs	15	Nbre de secteurs	6	Dont nbre de passages C1	0,5	Taux de passage C1	0,17	Nombre moyen de collecte	0,67
Brie-Comte-Robert	Bio	Passage minimum hebdo	0	Nombre total de secteurs	13	Nbre de secteurs	10	Dont nbre de passages C1	0,5	Taux de passage C1	0,17	Nombre moyen de collecte	0,77
	Emb	Passage minimum hebdo	0,5	Nombre de secteurs	3	Nbre de secteurs	0,5	Dont nbre de passages C1	0,5	Taux de passage C1	0,38	Nombre moyen de collecte	1,38
	OM	Passage minimum hebdo	1	Nombre de secteurs	26	Nbre de secteurs	10	Dont nbre de passages C1	0,5	Taux de passage C1	0,17	Nombre moyen de collecte	0,80
Brunoy	Bio	Passage minimum hebdo	0	Nombre total de secteurs	20	Nbre de secteurs	16	Dont nbre de passages C1	0,5	Taux de passage C1	0,38	Nombre moyen de collecte	0,63
	Emb	Passage minimum hebdo	0,5	Nombre de secteurs	4	Nbre de secteurs	0,5	Dont nbre de passages C1	0,5	Taux de passage C1	0,17	Nombre moyen de collecte	0,80
	OM	Passage minimum hebdo	1	Nombre de secteurs	15	Nbre de secteurs	6	Dont nbre de passages C1	0,5	Taux de passage C1	0,40	Nombre moyen de collecte	1,40
Combis- la-Ville	Bio	Passage minimum hebdo	0	Nombre total de secteurs	11	Nbre de secteurs	8	Dont nbre de passages C1	0,5	Taux de passage C1	0,40	Nombre moyen de collecte	0,73
	Emb	Passage minimum hebdo	0,5	Nombre de secteurs	3,5	Nbre de secteurs	0	Dont nbre de passages C1	0,5	Taux de passage C1	0,00	Nombre moyen de collecte	0,50
	OM	Passage minimum hebdo	1	Nombre de secteurs	8	Nbre de secteurs	4	Dont nbre de passages C1	0,5	Taux de passage C1	0,50	Nombre moyen de collecte	1,50
Crosne	Bio	Passage minimum hebdo	0	Nombre total de secteurs	6	Nbre de secteurs	3	Dont nbre de passages C1	0	Taux de passage C1	0,00	Nombre moyen de collecte	0,50
	Emb	Passage minimum hebdo	0,5	Nombre de secteurs	1,5	Nbre de secteurs	0	Dont nbre de passages C1	0,5	Taux de passage C1	0,00	Nombre moyen de collecte	0,50
	OM	Passage minimum hebdo	1	Nombre de secteurs	9	Nbre de secteurs	8	Dont nbre de passages C1	0,5	Taux de passage C1	0,89	Nombre moyen de collecte	1,89
Epinay-sous-Sénart	Bio	Passage minimum hebdo	0	Nombre total de secteurs	5	Nbre de secteurs	1	Dont nbre de passages C1	0,5	Taux de passage C1	0,33	Nombre moyen de collecte	0,83
	Emb	Passage minimum hebdo	0,5	Nombre de secteurs	1,5	Nbre de secteurs	0,5	Dont nbre de passages C1	0,5	Taux de passage C1	0,25	Nombre moyen de collecte	1,25
	OM	Passage minimum hebdo	1	Nombre total de secteurs	8	Nbre de secteurs	2	Dont nbre de passages C1	0,5	Taux de passage C1	0,25	Nombre moyen de collecte	0,86
Mandres-les-Roses	Bio	Passage minimum hebdo	0	Nombre de secteurs	7	Nbre de secteurs	6	Dont nbre de passages C1	0	Taux de passage C1	0,00	Nombre moyen de collecte	0,50
	Emb	Passage minimum hebdo	0,5	Nombre de secteurs	1	Nbre de secteurs	0	Dont nbre de passages C1	0	Taux de passage C1	0,00	Nombre moyen de collecte	0,50
	OM	Passage minimum hebdo	1	Nombre de secteurs	9	Nbre de secteurs	8	Dont nbre de passages C1	0,5	Taux de passage C1	0,33	Nombre moyen de collecte	0,83

		Passage minimum hebdo	Nombre de passages hebdo	Dont nbre de passages C2	Taux de passage C2	Nombre moyen de collecte hebdo	Nombre moyen de collectes par semaine :
Marolles-en- Brie	OM	1	5	0	0,00	1,00	
	Bio	0	4	0	0,00	1,00	Nombre moyen de collecte
	Emb	0,5	4	0	0,00	0,50	Nombre moyen de collecte
Moissy- Crayayel	OM	1	14	0	0,00	0,57	Nombre moyen de collecte hebdo
	Bio	0	10	6	0,57	1,57	Nombre moyen de collecte par semaine :
	Emb	0,5	2	0	0,00	0,60	Nombre moyen de collecte
Périgny	OM	1	4	0	0,00	0,50	Nombre moyen de collecte hebdo
	Bio	0	4	0	0,00	1,00	Nombre moyen de collecte
	Emb	0,5	0,5	0	0,00	1,00	Nombre moyen de collecte hebdo
Quincy-sous- Sénart	OM	1	7	2	0,29	1,29	Nombre moyen de collecte hebdo
	Bio	0	7	5	0,29	0,71	Nombre moyen de collecte
	Emb	0,5	1,5	0	0,00	0,50	Nombre moyen de collecte hebdo
Santeny	OM	1	3	0,5	0,17	1,17	Nombre moyen de collecte hebdo
	Bio	0	3	2	0,50	0,67	Nombre moyen de collecte
	Emb	0,5	2	1	0,50	1,00	Nombre moyen de collecte hebdo
Varennes-Jarcy	OM	1	3	0	0,00	1,00	Nombre moyen de collecte hebdo
	Bio	0	4	4	1,00	1,00	Nombre moyen de collecte
	Emb	0,5	0,5	0	0,00	0,50	Nombre moyen de collecte hebdo
Villecresnes	OM	1	12	2	0,17	1,17	Nombre moyen de collecte hebdo
	Bio	0	11	9	0,17	0,82	Nombre moyen de collecte
	Emb	0,5	1,5	0	0,00	0,50	Nombre moyen de collecte hebdo
Yerres	OM	1	24	10	0,42	1,42	Nombre moyen de collecte hebdo
	Bio	0	24	18	0,75	0,75	Nombre moyen de collecte
	Emb	0,5	5	5	0,10	0,60	Nombre moyen de collecte

Etablissement des contributions

Montant des recettes fiscales

Répartition :

- A° 50% en fonction de la population
- B° 50% en fonction du nombre moyen hebdomadaire de tournées

Nombre moyen de tournées

Somme à recouvrer par Habitant

Somme à recouvrer par fréquence

21 316 876 €

10 658 438 €
10 658 438 €

0,000

58,46 €

21,62 €

Communes	Répartition en fonction de la population			Répartition en fonction des fréquences			Contributions 2022			
	Nombre habitants	Somme à recouvrer par Habitant	Somme à recouvrer	Nombre moyen de collectes par commune	Nombre de collectes par commune	Cout moyen par habitant	Cout moyen de collectes par habitant	Somme à recouvrer	Coût total par habitant	Contributions en € par commune
BOUSSY ST ANTOINE	7 983	58,46 €	466 684 €	2,780	22 193	21,62 €	60,11 €	479 863 €	118,57 €	946 547 €
BRIE COMTE ROBERT	18 812	58,46 €	1 099 745 €	2,840	53 426	21,62 €	61,41 €	1 155 207 €	119,87 €	2 254 912 €
BRUNOY	25 330	58,46 €	1 480 785 €	2,810	71 177	21,62 €	60,76 €	1 539 034 €	119,22 €	3 019 819 €
COMBS LA VILLE	21 627	58,46 €	1 264 309 €	2,630	56 879	21,62 €	56,87 €	1 229 869 €	115,33 €	2 494 177 €
CROSNE	9 369	58,46 €	547 709 €	2,500	23 423	21,62 €	54,06 €	506 454 €	112,52 €	1 054 163 €
EPINAY SOUS SENART	12 266	58,46 €	717 067 €	2,920	35 817	21,62 €	63,14 €	774 448 €	121,60 €	1 491 516 €
MANDRES LES ROSES	4 777	58,46 €	279 262 €	2,610	12 468	21,62 €	56,43 €	269 589 €	114,89 €	548 851 €
MAROLLES	4 783	58,46 €	279 613 €	2,500	11 958	21,62 €	54,06 €	258 552 €	112,52 €	538 164 €
MOISSY CRAMAYEL	17 849	58,46 €	1 043 448 €	2,670	47 657	21,62 €	57,73 €	1 030 462 €	116,19 €	2 073 910 €
PERIGNY SUR YERRES	2 688	58,46 €	157 140 €	2,500	6 720	21,62 €	54,06 €	145 303 €	112,52 €	302 443 €
QUINCY SOUS SENART	9 426	58,46 €	551 041 €	2,500	23 565	21,62 €	54,06 €	509 535 €	112,52 €	1 060 577 €
SANTENY	4 014	58,46 €	234 657 €	2,830	11 360	21,62 €	61,19 €	245 624 €	119,65 €	480 281 €
VARENNES J ARCY	2 300	58,46 €	134 457 €	2,500	5 750	21,62 €	54,06 €	124 330 €	112,52 €	258 787 €
VILLECRESNES	11 779	58,46 €	688 597 €	2,490	29 330	21,62 €	53,84 €	634 183 €	112,30 €	1 322 780 €
YERRES	29 318	58,46 €	1 713 923 €	2,770	81 211	21,62 €	59,89 €	1 755 985 €	118,35 €	3 469 908 €
Total	182 321	58,46 €	10 658 438 €	2,657	492 932	21,62 €	57,44 €	10 658 438 €	116,92 €	21 316 876 €

Etat des variations

Communes	Contributions exercice 2021			Contributions exercice 2022			Variation exercice N/N-1		
	Population	Coût par habitant	Produit dont performance du tri	Population	Coût par habitant	Produit	Population	Coût par habitant	Coût par habitant en %
BOUSSY ST ANTOINE	7 767	113,38 €	880 651 €	7 983	118,57 €	946 547 €	216	5,19 €	4,57 %
BRIE COMTE ROBERT	18 237	114,62 €	2 090 399 €	18 812	119,87 €	2 254 952 €	575	5,24 €	4,57 %
BRUNOY	25 354	114,00 €	2 890 453 €	25 330	119,22 €	3 019 819 €	-24	5,22 €	4,57 %
COMBS LA VILLE	21 811	110,28 €	2 405 373 €	21 627	115,33 €	2 494 177 €	-184	5,04 €	4,57 %
CROSNE	9 285	107,59 €	999 019 €	9 369	112,52 €	1 054 163 €	84	4,92 €	4,57 %
EPINAY SOUS SENART	12 279	116,28 €	1 427 777 €	12 266	121,60 €	1 491 516 €	-13	5,32 €	4,57 %
MANDRES LES ROSES	4 766	109,87 €	523 636 €	4 777	114,89 €	548 851 €	11	5,03 €	4,57 %
MAROLLES	4 839	107,59 €	520 652 €	4 783	112,52 €	538 164 €	-56	4,92 €	4,57 %
MOISSY CRAMAYEL	17 882	111,11 €	1 986 860 €	17 849	116,19 €	2 073 910 €	-33	5,08 €	4,57 %
PERIGNY SUR YERRES	2 672	107,59 €	287 494 €	2 688	112,52 €	302 443 €	16	4,92 €	4,57 %
QUINCY SOUS SENART	9 018	107,59 €	970 291 €	9 426	112,52 €	1 060 577 €	408	4,92 €	4,57 %
SANTENY	4 045	114,42 €	462 818 €	4 014	119,65 €	480 281 €	-31	5,23 €	4,57 %
VARENNES JARCY	2 307	107,59 €	248 222 €	2 300	112,52 €	258 787 €	-7	4,92 €	4,57 %
VILLECRESNES	11 119	107,39 €	1 194 049 €	11 779	112,30 €	1 322 780 €	660	4,91 €	4,57 %
YERRES	29 338	113,18 €	3 320 383 €	29 318	118,35 €	3 469 908 €	-20	5,18 €	4,57 %
Total	180 719	111,82 €	20 208 077 €	182 321	116,92 €	21 316 876 €	1 602	5,10 €	4,56 %

Accusé de réception en préfecture
 091-259102705-20220310-CS7-2022-03-09-DE
 Date de télétransmission : 18/03/2022
 Date de réception préfecture : 18/03/2022

Contributions année 2022

Collecte/Traitement/Transport des objets ménagers encombrants

Tarif journalier 2022	1 704,96 €
Tarif journalier 2021	1 600,66 €
Coût de Traitement (dont transport et TGAP 40€/t)	149,37 €

COMMUNES	Nombre de journées de collecte en fonction des équipes	Redevance collecte	Tonnages (2020)	Redevance Traitement TTC	Redevance Totale TTC	Nettoyage des trottoirs après la collecte des encombrants	Redevance Totale dont nettoyage des trottoirs	Coût ttc en €/habitants
						Nettoyage des trottoirs après la collecte des encombrants		
BOUSSY SAINT ANTOINE	18	30 689 €	164	24 497 €	55 186 €	4 160 €	59 346 €	7,43 €
BRIE COMTE ROBERT	48	81 838 €	266	39 792 €	121 630 €	0 €	121 630 €	6,47 €
BRUNOY	72	122 757 €	707	105 545 €	228 302 €	14 976 €	243 278 €	9,60 €
COMBS LA VILLE	48	81 838 €	456	68 172 €	150 010 €	0 €	150 010 €	6,94 €
CROSNE	36	61 378 €	337	50 278 €	111 656 €	7 488 €	119 144 €	12,72 €
EPINAY SOUS SENART	48	81 838 €	485	72 459 €	154 297 €	8 326 €	162 623 €	13,26 €
MANDRES LES ROSES	2	3 410 €	18	2 704 €	6 114 €	0 €	6 114 €	1,28 €
MAROLLES EN BRIE	24	40 919 €	129	19 314 €	60 233 €	3 120 €	63 353 €	13,25 €
MOISSY CRAMAYEL	24	40 919 €	311	46 409 €	87 328 €	10 140 €	97 468 €	5,46 €
PERIGNY SUR YERRES	3	5 115 €	36	5 407 €	10 522 €	0 €	10 522 €	3,91 €

Accusé de réception en préfecture
091-259102705-20220310-CS7-2022-03-09-DE
Date de télétransmission : 18/03/2022
Date de réception préfecture : 18/03/2022

QUINCY SOUS SENART	16	27 279 €	231	34 430 €	61 709 €	3 640 €	65 349 €	6,93 €
SANTENY	24	40 919 €	101	15 131 €	56 050 €	2 705 €	58 755 €	14,64 €
VARENNES JARCY	0	0 €	0	0 €	0 €	0 €	0 €	0,00 €
VILLECRESNES	24	40 919 €	317	47 291 €	88 210 €	6 036 €	94 246 €	8,00 €
YERRES	96	163 676 €	1 150	171 820 €	335 496 €	21 696 €	357 192 €	12,18 €
TOTAL	483 €	823 494 €	4 708 €	703 249 €	1 526 743 €	82 286 €	1 609 030 €	8,83 €

Contributions année 2021

Collecte des résidus de marchés

COLLECTE ET TRAITEMENT DES RESIDUS DES MARCHES ANNÉE 2022

Communes	Adresse	Jours	Coût par passage	Nombre de passage par an	Coût annuel en fonction du jour de collecte	Total par Commune
Brunoy	Rue du Donjon	jeudi	193,41 €	52	10 057,29 €	27 662 €
		dimanche	338,55 €	52	17 604,54 €	
Combs-La-Ville	Rue de Varennes	mercredi	193,40 €	52	10 056,66 €	25 142 €
		samedi	290,10 €	52	15 084,98 €	
Epinay-Sous-Sénart	Rue Georges Bizet	mercredi	193,40 €	52	10 056,66 €	25 142 €
		samedi	290,10 €	52	15 084,98 €	
Moissy-Cramayel	Place du 14 Juillet	mercredi	193,40 €	52	10 056,66 €	25 142 €
		samedi	290,10 €	52	15 084,98 €	
Quincy-Sous-Sénart	Rue de Boissy-Saint-Léger	mercredi	193,40 €	52	10 056,66 €	25 142 €
		samedi	290,10 €	52	15 084,98 €	
Villecresnes	Rue du Réveillon	jeudi	193,40 €	52	10 056,66 €	27 662 €
		dimanche	338,56 €	52	17 605,30 €	
Yerres	Place du Marché	mercredi	193,40 €	52	10 056,66 €	25 142 €
		samedi	290,10 €	52	15 084,98 €	
		Total	252,92 €	676	170 975,31 €	181 032 €

Accusé de réception en préfecture
091-259102705-20220310-CS7-2022-03-09-DE
Date de télétransmission : 18/03/2022
Date de réception préfecture : 18/03/2022

Collectes du matin par semaine				Volume des bacs (dont réfaction de 2000 L	Coût annuel
Communes	Adresse	Jours	Coût volumes (litres)	Nombre de bacs Hebdomadaire 52)	
Quincy-Sous-Sérant	Rue de Boissy-Saint-Léger	2 passages par semaine	0,0173 €	3 (340 L) et 10 (660 L)	688 480 0 €
Yerres	Marché Pierre de Coubertin	1 passage par semaine	0,0173 €	14 (660L)	376 480 6 513 €
		Total	27	1 064 960	6 513 €

Collectes rotations des bennes				Nombre de passage annuel	Coût annuel	Total
		Jours	Coût par passage			
Brunoy	Marché des BOSSERONS rue Dupont Chaumont	Mardi et vendredi	162,00 €	104	16 848,00 €	25 272 €
Brunoy	Rue de Varennes	Vendredi	162,00 €	52	8 424,00 €	

Résidus de marchés non collectés (coût de traitement)		Tonnages déposés au SIVOM	Coût de traitement €/Tonne	Coût de traitement annuel
Brie-Comte-Robert	Place du Marché (déchets de marché)	89	121,03 €	10 772 €
Total Résidus de marchés				223 589 €

Accusé de réception en préfecture
091-259102705-20220310-CS7-2022-03-09-DE
Date de télétransmission : 18/03/2022
Date de réception préfecture : 18/03/2022

Répartition des charges 2022 entre adhérents

Communes	Collecte	Encombrants	Résidus de marchés	TOTAL
BOUSSY-SAINT-ANTOINE	946 547 €	59 346 €	0 €	1 005 893 €
BRUNOY	3 031 044 €	243 278 €	52 934 €	3 327 256 €
CROSNE	1 054 163 €	119 144 €	0 €	1 173 308 €
EPINAY-SOUS-SENART	1 491 516 €	162 623 €	25 142 €	1 679 280 €
QUINCY-SOUS-SENART	1 060 577 €	65 349 €	25 142 €	1 151 067 €
YERRES	3 469 908 €	357 192 €	31 655 €	3 858 755 €
Total A - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL D'YERRES VAL DE SEINE	11 053 755 €	1 006 932 €	134 872 €	12 195 559 €
MANDRES-LES-ROSES	548 851 €	6 114 €	0 €	554 965 €
MAROLLES-EN-BRIE	538 164 €	63 353 €	0 €	601 517 €
PERIGNY-SUR-YERRES	302 443 €	10 522 €	0 €	312 965 €
SANTENY	480 281 €	58 755 €	0 €	539 036 €
VILLECRESNES	1 322 780 €	94 246 €	27 662 €	1 444 688 €
Total B - ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND PARIS-SUD-EST AVENIR	3 192 520 €	232 989 €	27 662 €	3 453 171 €
BRIE-COMTE-ROBERT	2 254 952 €	121 630 €	10 772 €	2 387 354 €
VARENNES-JARCY	258 787 €	0 €	0 €	258 787 €
Total C - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OREEE DE LA BRIE	2 513 739 €	121 630 €	10 772 €	2 646 141 €
COMBS-LA-VILLE	2 494 177 €	150 010 €	25 142 €	2 669 329 €
MOISSY-CRAMAYEL	2 094 238 €	97 468 €	25 142 €	2 216 847 €
Total D - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD SEINE-ESSONNE-SENART	4 588 415 €	247 479 €	50 283 €	4 886 177 €
Total = A + B + C + D	21 348 429 €	1 609 030 €	223 589 €	23 181 048 €

INFORMATION RATIOS M57	2018 (CA)	2019 (CA)	2020 (CA)	2021(CA)	2022(BP)
Dépenses d'équipement brut / population.	7,15 €	12,93 €	13,85 €	32,69 €	28,27 €
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement.	5,18%	7,87%	10,07%	21,09%	19,61%
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	125,50%	104,08%	127,31%	102,36%	107,60%
Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement / population.	31,71%	32,21%	40,84%	38,25%	39,13%
Dépenses réelles de fonctionnement / population.	156,00 €	153,95 €	129,68 €	140,52 €	144,22 €
Encours de dette / population.	179,96 €	192,50 €	221,49 €	180,60 €	179,01 €
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement.	130,32%	117,14%	161,02%	116,52%	119,35%
Produit des impositions indirectes / population.	116,95 €	116,43 €	118,93 €	154,99 €	149,99 €
Encours de la dette	31 747 400 €	34 295 833 €	35 912 725 €	32 637 775 €	32 637 775 €
Recettes réelles de fonctionnement / population.	138,09 €	164,33 €	137,55 €	154,99 €	149,99 €
Produits d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement.	7,95%	5,59%	5,84%	7,99%	7,27%
Population de la CEPL.	176 410	178 160	179 674	180 719	182 321

COMITE SYNDICAL

Séance du mercredi 15 décembre 2021

CSE1202100000000000

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni *le mercredi 15 décembre 2021 à 18 heures* au siège administratif du **SIVOM** sous la présidence de Monsieur Guy **GEOFFROY**.

Secrétaire de séance : Sophy SAINTEN-BOURGUIGNON

Etaient présents :

Guy **GEOFFROY** – Président du **SIVOM**, Olivier **CLODONG**, Christine **GARNIER**, Jean-René **CULLIER DE LABADIE**, Marc **MALISZEWICZ**, Lionel **SENTENAC**, Luc **SAUVIGNON**, Constant **LEKIBY**, Vincent **BEDU**, Michaël **DAMIATI**.

Manuel **DA ROCHA**, Annie **FONTGARNAND**, Emmanuel **GAUVRY**, Pierre **HOUDEBINE**, Vanessa **HANNI**, Kalidou **GUEYE**, Corinne **ANDRE**, Marie-Thérèse **BOURNEIX**, Joël Robert **HANSCONRAD**, Sophy **SAINTEN-BOURGUIGNON**, Jean-Claude **LE ROUX**.

Absents ayant donné pouvoir :

André MAYENS	Pouvoir à	Sophy SAINTEN BOURGUIGNON
Yves THOREAU	Pouvoir à	Pierre HOUDEBINE
Romain COLAS	Pouvoir à	Constant LEKIBY
Christine COTTE	Pouvoir à	Emmanuel GAUVRY
Bruno GALLIER	Pouvoir à	Lionel SENTENAC
Jérémie RANQUE	Pouvoir à	Guy GEOFFROY
Alain BOUKRIS	Pouvoir à	Vanessa HANNI
Pascal ODOT	Pouvoir à	Christine GARNIER
Catherine ARDIOT	Pouvoir à	Jean-René CULLIER DE LABADIE

CSE1202100000000000

Objet : RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022 – SECTION ORDURES MENAGERES

Exposé :

Le projet de budget 2022 s'inscrit dans un contexte économique tendu sur le plan régional avec la saturation des exutoires de traitement des déchets en Ile-de-France, sur le plan national avec une très forte hausse à intégrer de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes et sur le plan international avec l'augmentation des prix des matériaux et fourniture qui se répercutent sur tous les marchés, et avec l'allongement de tous les délais de livraison. Par ailleurs, les soutiens des éco-organismes sont en baisse constante notamment sur les emballages plastiques et le papier.

i) Des dépenses de fonctionnement ajustées pour accompagner le développement des services

Charges à caractère général

- Les charges à caractère général (14,2M€) seront abondées de + 6 % pour intégrer les nouveaux prix de **traitement des ordures ménagères résiduelles**, et notamment la **hausse de TGAP** qui passe de 37 à 45 € par tonne pour l'enfouissement (22.000 tonnes environ), de 5 à 12 € par tonne pour l'incinération (18.000 tonnes environ) et de 30 à 40 € par tonne pour les encombrants (4.000 tonnes environ), soit une augmentation de 340.000 € du montant total de TGAP (1,36 M€).
- Cette revalorisation prévoit aussi l'intégration en année pleine des **prix des principaux marchés** : le tri des emballages et du papier et le transport, tri et traitement des encombrants, qui ont fortement augmenté lors de leur renouvellement en 2021.
- La **collecte des bacs marron à végétaux** sera confiée à un opérateur privé à compter de la reprise en mars 2022, ce qui permettra d'optimiser la gestion du parc de camions et du personnel notamment pendant la suspension hivernale.
- La politique de maîtrise des impacts des activités du **SIVOM** sur la santé, la sécurité et l'environnement sera poursuivie pour :
 - Minimaliser les risques pour la santé, la sécurité et l'environnement sur les sites et dans les opérations quotidiennes,
 - Réduire les accidents du travail,
 - Améliorer la qualité de vie au travail,
 - Protéger au maximum l'environnement de toutes les pollutions du milieu naturel et les nuisances envers les populations,
 - Economiser les ressources

Les moyens nécessaires seront mis à disposition pour permettre cette démarche d'amélioration continue.

- Les budgets **communication et animation** (264.270 €) sont conçus dans la perspective de tenir toutes les manifestations habituellement organisées. Toutes les animations permettant de sensibiliser au tri, notamment dans les écoles, seront maintenues, les manifestations annuelles (Journée portes ouvertes, « Adoptunbec, des poules pour réduire les déchets », Café-Compostage, Chantons le Tri) seront programmées et de nouvelles opérations verront le jour avec l'organisation d'« Intervilles du Tri ». Le Club **SIVOM JUNIOR** pour les enfants continuera de fonctionner, et toutes les publications sur support papier (Journal du Tri, Ptit Mag du Tri, calendrier des encombrants..) ou multimédias (Sivom.com, Facebook, YouTube, TikTok) seront assurées. Des subventions seront sollicitées auprès des éco-organismes et des collectivités pour toutes ces opérations.
- Une subvention de 45.000 € sera versée comme chaque année à la **commission animation** du Comité Social et Economique.

Charges de personnel

- **Les charges de personnel** (10,32 M€) seront à la hausse de 6,35% pour tenir compte :
 - De l'augmentation du point d'indice de la convention collective de 2,5 %,
 - Des avancements de grade et échelons pour les agents de la fonction publique dans la cadre de l'évolution de la politique salariale,
 - De la création d'une 7^{ème} équipe pour la collecte des emballages, un 4^{ème} chef de secteur, une 3^{ème} assistante au service collecte, 2 agents d'accueil pour la caisse de la déchetterie de Varennes-Jarcy le week-end, un chef d'équipe à l'atelier et un poste de laveur.
 - Du transfert de 7 salariés dans le cadre de la sous-traitance de la collecte des végétaux par une société privée.
- Le budget **formation** (120.000 €) sera maintenu pour assurer toutes les formations obligatoires et développer les compétences.

Charges financières

- La stratégie de **sécurisation de la dette** commencée en 2017 avec le remboursement anticipé du prêt à taux structurés auprès de la Société Générale s'est poursuivie par la sécurisation du produit SFIL en franc suisse et du produit SFIL basé sur l'inflation. Cela se poursuivra en 2022 avec les nouvelles conditions : taux fixe à 2% sur 10 ans.
- Deux nouveaux emprunts pour un budget total de 11 millions d'euros ont été souscrits en 2020 auprès de la Caisse d'Epargne au taux fixe de 0,91% sur 20 ans, et de la Banque Postale au taux fixe de 0,76%, pour financer les travaux d'optimisation de l'usine de Tri-Méthanisation-Compostage et les investissements à venir sur le mandat 2020-2026. **Aucun nouvel emprunt** n'est envisagé en 2022.
- **Le taux d'endettement** (annuités de tous les emprunts/dépenses de fonctionnement) passe de 20,1 % en 2021 avec un Capital Restant Dû de 32,6 M€ jusqu'en 2040 à 14,8% en 2022 avec un Capital Restant Dû de 29,5 M€.

Dotation aux amortissements

Les dotations aux amortissements (2,4 M€) augmenteront de 3,5 % (+ 80.242 €), ce qui permettra de financer en partie les investissements prévus en 2022.

2) Des recettes de fonctionnement stabilisées

- **Un solde excédentaire** estimé à 1,5 M€ est attendu et sera conservé en section de fonctionnement pour 600.000 € et capitalisé en section d'investissement pour 900.000 €.
- **Le produit des contributions** (23,5 M€) évoluera de 7,65 %, ce qui sera en partie absorbé par l'évolution des bases et l'augmentation de population, et comprend le montant de l'acquisition d'un terrain à **Epinay-sous-Sénart** (293.000 €) pour la construction d'une déchetterie, qui est répercuté dans les contributions des **communes de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres-Val de Seine**.

- **Le produit des services sera stabilisé (1,8 M€).**
- **Une convention avec le SMITOM LOMBRIC** consistant à recevoir au **SIVOM** 18.000 tonnes d'ordures ménagères en provenance des communes de Séart en Seine-et-Marne, et à envoyer à l'usine d'incinération du **SMITOM-LOMBRIC** 19.000 tonnes de refus de méthanisation est en place depuis le 1^{er} avril 2018, a été reconduite depuis le 1^{er} janvier 2021 pour une durée de 3 ans et demi, ce qui permet de percevoir un intérressement de 5 € par tonne apportée par le **SMITOM** et de baisser le coût de traitement des déchets du **SIVOM** de 3,77 € (170.000 €).
- **Les soutiens des éco-organismes (1,5 M€)** sont estimés en baisse de 1,6 % (- 23 839 €) en raison d'une baisse des soutiens de **CITEO** sur les emballages plastique et le papier.
- **Une hausse des prix de rachat des matériaux** et notamment du papier et du carton par les repreneurs a été constatée en 2021 et devrait se stabiliser en 2022 suite à la reprise économique.
- **La redevance spéciale** devrait permettre de percevoir 600 000 € en 2022 suite au déploiement notamment dans les pépinières d'entreprises, au plus haut niveau depuis sa mise en place en 2005.
- Suite à la condamnation solidaire en février 2017 des sociétés **GENERIS-REP**, **VALORGA** et **HDI GERLING** dans le cadre des désordres survenus sur l'usine de Tri-Méthanisation-Compostage, **une indemnité de 4,1 M€** est attendue. 2,15 M€ ont été perçus en 2021, il reste à percevoir 1,96 M€.

3) Des dépenses d'investissement pour améliorer les conditions de travail et accompagner le développement des services

De nouveaux travaux pour sécuriser les équipements et améliorer les conditions de travail

- **Des travaux d'optimisation de l'usine** de Tri-Méthanisation-Compostage pour un montant de 6,3 M€, ont été engagés en 2020 et seront soldés en 2022 avec un engagement de 555.000 €.
- Une mission de maîtrise d'œuvre sera lancée (44.000 €) pour la **réhabilitation de l'atelier mécanique** ou la construction d'un bâtiment neuf.

De nouvelles infrastructures pour développer les services

- Les crédits sont réservés (900 000 €) pour le projet de construction **d'une déchetterie à Epinay-sous-Sénart** qui pourrait démarrer fin 2022. Une déchetterie sera également construite à Crosne, mais en 2023 compte-tenu de la nécessité de procéder à la révision du Plan Local d'Urbanisme avant l'acquisition du terrain identifié.
- Le projet de création **d'une voie de desserte** se poursuit avec le dépôt d'un dossier auprès de la Direction des routes d'Ile-de-France. Les recherches de financement et les discussions avec les partenaires seront également engagées dès cette année.

- Le développement des **colonnes enterrées** se poursuivra, avec un budget prévu de 450.000 € pour le remplacement et l'acquisition de nouvelles colonnes.
- **38 colonnes aériennes** pour le verre seront achetées pour le remplacement des parcs de Brunoy et Yerres, ainsi que 10 colonnes pour les ordures ménagères et 10 pour les emballages.
- **La gestion du parc de bacs** de collecte se poursuivra en veillant à remplacer les bacs cassés ou sans couvercle, avec des campagnes de contrôles de l'état du parc dans le cadre du nouveau marché avec le prestataire. Environ 5% du parc est remplacé chaque année suite à de la casse ou à des disparitions de bacs. 150.000 € seront prévus pour l'achat de nouveaux bacs.

Plan de renouvellement des véhicules : Un parc plus adapté et plus propre.

- **7 camions-benne de collecte** à chargement arrière (1,6 M€) sont attendus en janvier 2022, dont 4 financés sur l'exercice 2021 et 3 en 2022.
- **Une pelle** pour le tri des encombrants pour la déchetterie de Varennes-Jarcy est attendue en février 2022 (322.800 €)
- Un camion tout équipé pour le dépannage sur le terrain sera acheté pour le service atelier (65.000 €)
- **3 Voitures de service** seront achetées pour les services collecte, atelier et animation (45.000 €)

Des équipements et outillages plus performants

- **6 bennes** seront acquises pour les déchetteries (43.000 €), un renforcement des **murs de quais** sera fait à la déchetterie de **Varennes-Jarcy** (40.000 €) et un nouveau **local d'accueil** sera construit à la déchetterie de **Moissy-Cramayel** (60.000 €).
- **4 caméras de vidéosurveillance** seront remplacées (11.000 €).

4) Des recettes d'investissement adaptées

- **Les dotations aux amortissements** (2,4 M€) sont en augmentation constante depuis 2010, et permettent de prévoir le renouvellement des équipements et matériel. Les nouveaux camions de collecte réceptionnés en 2022 seront amortis sur 5 ans et seront affectés en double service.
- Le **FCTVA** de la section Ordures Ménagères est estimé à 931 217 €

Délibération :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le budget Primitif 2021 ;

CONSIDERANT la vocation du **SIVOM**, seul syndicat de traitement des déchets par Tri-Méthanisation-Compostage de la région Ile-de-France, et seul acteur public en capacité de traiter les biodéchets des gros producteurs ;

CONSIDERANT le souhait du **SIVOM** de développer des partenariats avec les syndicats voisins pour optimiser nos complémentarités dans le traitement des déchets ;

CONSIDERANT la volonté du **SIVOM** d'accompagner les habitants de son territoire dans le geste de tri et de les sensibiliser au recyclage et à la réduction des déchets par des moyens de pré-collecte renforcés et des actions de communication innovantes et efficaces ;

CONSIDERANT l'engagement du **SIVOM** à maîtriser l'impact de ses activités sur la santé, la sécurité et l'environnement, qui lui permet d'être certifié ISO 14001 et ISO 45001 depuis 2005 et 2009 ;

CONSIDERANT la politique de gestion du personnel du **SIVOM** engagée en 2009, consistant à favoriser les recrutements de salariés sous statut privé, relevant de la convention collective nationale des activités du déchets, et de leur permettre de bénéficier de conditions de travail améliorées en continue ;

CONSIDERANT la nécessité de développer le réseau des déchetteries sur l'ensemble du territoire du **SIVOM** et notamment dans le Val d'Yerres ;

CONSIDERANT le contexte économique national et international, la hausse des coûts des matériaux et fournitures, l'allongement des délais de livraison, la très forte augmentation de la Taxe générale sur les Activités Polluantes,

LE COMITE SYNDICAL,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE,

PREND ACTE du Rapport d'Orientations Budgétaires 2022 de la section Ordures Ménagères ;

DIT que ces orientations seront prises en compte dans le Budget primitif 2022.

Pour extrait certifié conforme à l'original.

Varennes-Jarcy, le 16 décembre 2021,



Le Président

Guy GEOFFROY
Député-Honoraire
Maire de COMBS-LA-VILLE
Président des Eco-Maires

SIVOM DE LA VALLEE DE L'YERRES ET DES SENART

Rapport de présentation du budget principal Ordures Ménagères

Budget primitif 2022

Le Budget Primitif 2022 est présenté avec la reprise des résultats de l'exercice précédent.

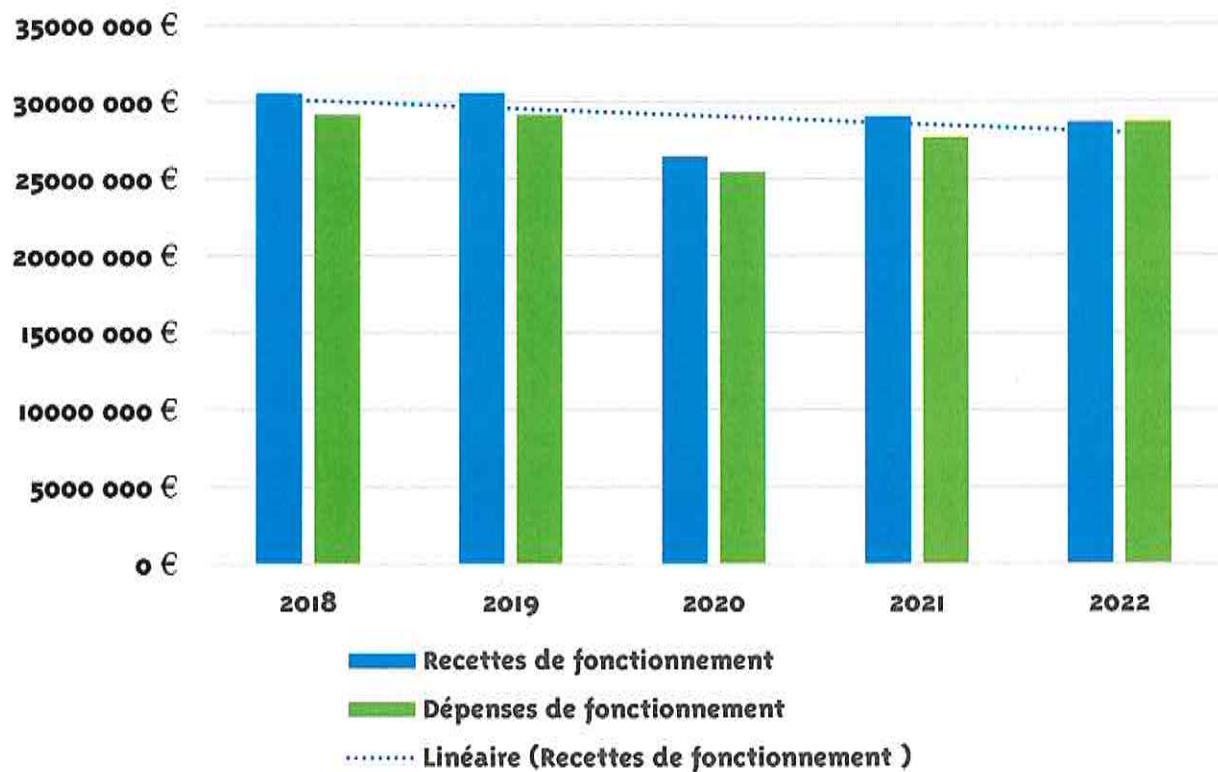
Toutes les recettes et dépenses prévisionnelles sont inscrites dans ce budget primitif.

A) Section de fonctionnement :

Le montant des recettes inscrites au budget 2022 est de **28 709 102 euros**, en baisse de **342 986 euros** par rapport au réalisé 2021.

Cette somme budgétisée permet de financer les dépenses de la section de fonctionnement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT



a.i) Les recettes de fonctionnement

Le tableau ci-dessous reprend le réalisé annuel de 2019 à 2021 ainsi que le budget prévisionnel 2022.

Libellé du chapitre	2019	2020	2021	2022
002 - EXCEDENT D'EXECUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 345 092 €	1 421 713 €	1 029 283 €	1 347 547 €
013 - ATTENUATIONS DES CHARGES	78 030 €	90 039 €	70 744 €	51 000 €
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 637 040 €	1 363 415 €	2 028 684 €	1 988 000 €
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	22 881 080 €	23 093 332 €	23 310 054 €	24 917 116 €
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	216 139 €	155 628 €	450 511 €	390 000 €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 465 282 €	327 863 €	526 €	0 €
78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	0 €	0 €	2 149 552 €	0 €
Total des recettes réelles	30 622 663 €	26 451 991 €	29 039 354 €	28 693 663 €
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	0 €	0 €	12 735 €	15 439 €
Total des recettes d'ordre	0 €	0 €	12 735 €	15 439 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	30 622 663 €	26 451 991 €	29 052 088 €	28 709 102 €

Le budget 2022 est voté en une seule étape :

Le budget primitif en début d'année N avec reprise des résultats 2021.

Le **SIVOM** ne vote pas de budget supplémentaire car il reprend par anticipation les soldes de l'exercice N-1 sur la même section, car la clôture de l'exercice 2021 est votée à la même séance.

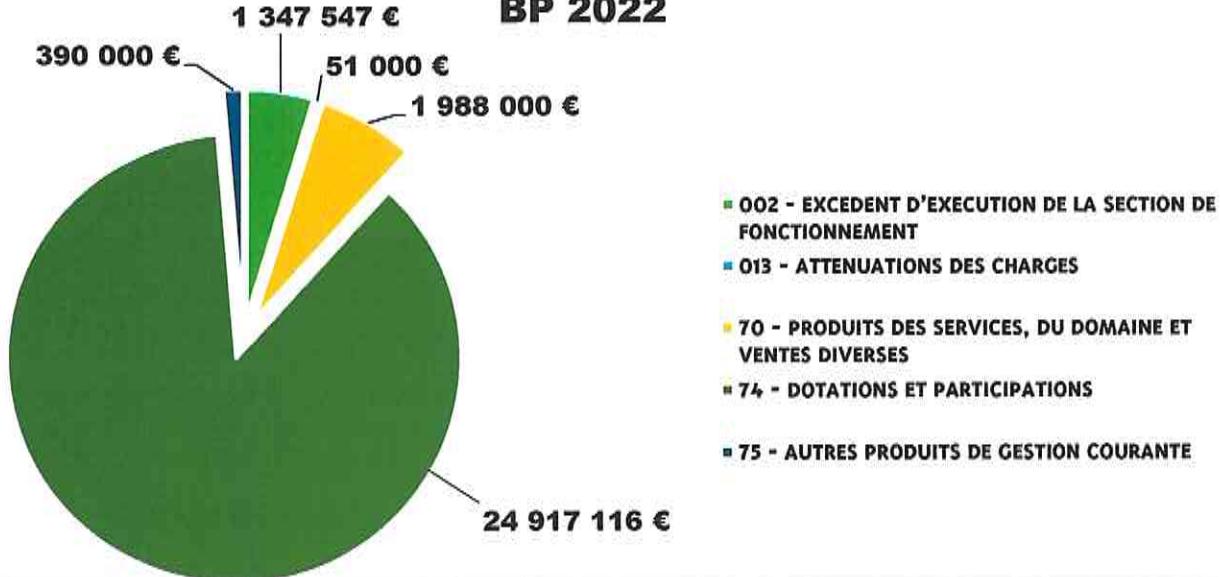
Les recettes réelles de fonctionnement inscrites au budget 2022 sont composées à **86.8 %** par le chapitre 74 – Dotations et participations.

Les produits des services (chapitre 70) représentent de **6.9 %** de ces recettes.

L'excédent de fonctionnement N-1 reporté représente **4.7 %**. Les autres chapitres, avec un cumul à moins de **442 000 euros**, sont marginaux.

Recettes réelles de fonctionnement

BP 2022



a.2) Le chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses

Les recettes attendues dans ce chapitre sont en légère baisse à **1 988 000 euros** au lieu de **2 028 684 euros** au réalisé du budget précédent.

L'écart provient de la régularisation des recettes de régie des déchetteries.

Les principales recettes prévues à ce chapitre portent sur :

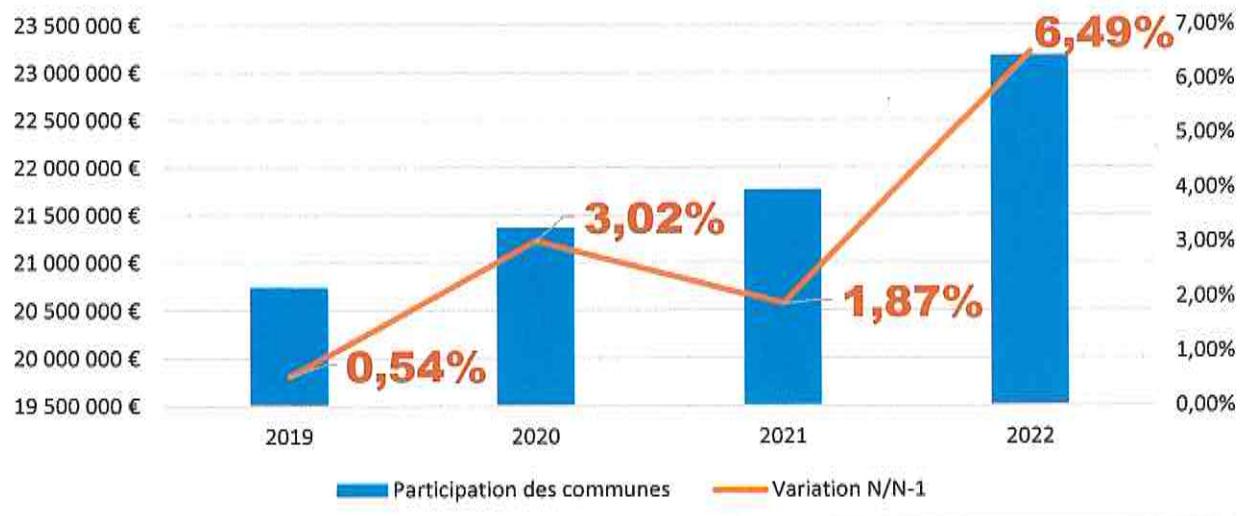
- Les recettes de redevance spéciale pour **630 000 euros** ;
- Les recettes de dépôts divers en déchetterie, de location de bennes, de l'évacuation des encombrants pour **378 000 euros** ;
- Les recettes de ventes des emballages recyclables et du papier pour **980 000 euros**

a.3) Le chapitre 74 – Dotations et participations

Ce chapitre représente **86.8%** de recettes réelles de fonctionnement. Le montant des dotations et participations est de **24 917 116 euros**.

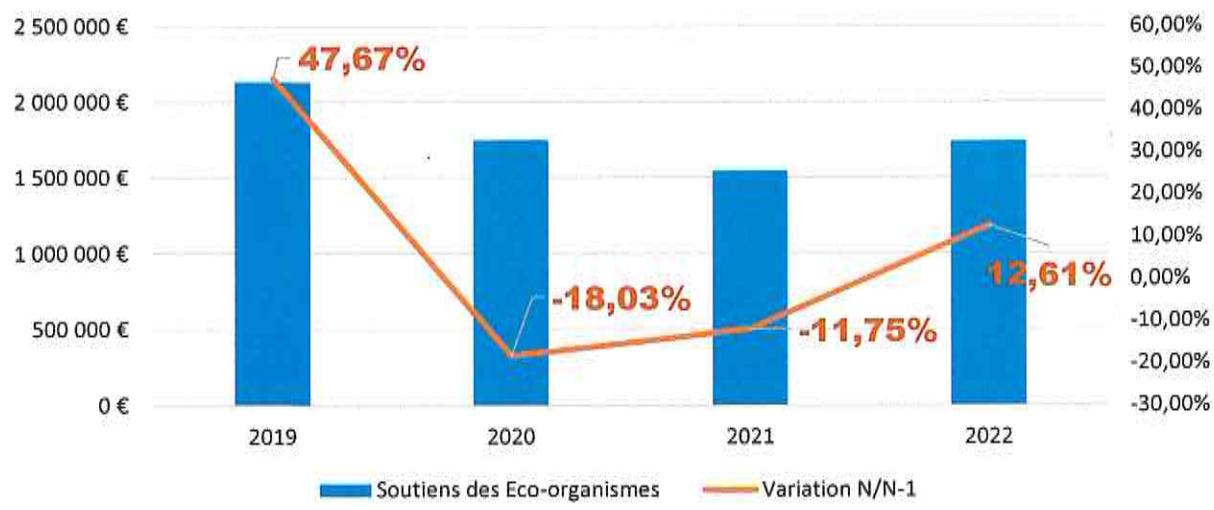
- Elles sont composées en grande partie du produit des contributions (fiscalité indirecte, reversées par douzième par les EPCI). Cette recette représente **23 181 048 euros** ; la variation N/N-1 est de **6.49%**.

PARTICIPATION DES COMMUNES



- Les recettes liées aux soutiens des Eco-organismes (**CITEO, ECOSYSTEME, ECO-MOBILIER**) représentent **1 736 068 euros** des recettes réelles au lieu de **1 541 662 euros** au réalisé du budget précédent. L'écart de **194 406 euros** provient du déstockage des tonnages des emballages recyclés générant un soutien **CITEO** plus important.

SOUTIENS DES ECO-ORGANISMES



a.4) Les autres recettes

- Le chapitre 75 -Autres produits de gestion courante, regroupe la participation des salariés à l'achat des tickets restaurants (**40%** du prix du ticket) et au remboursement de la TICPE.
- Les atténuations de charges (chapitre 013) correspondent aux remboursement des arrêts maladie des agents par notre assureur.

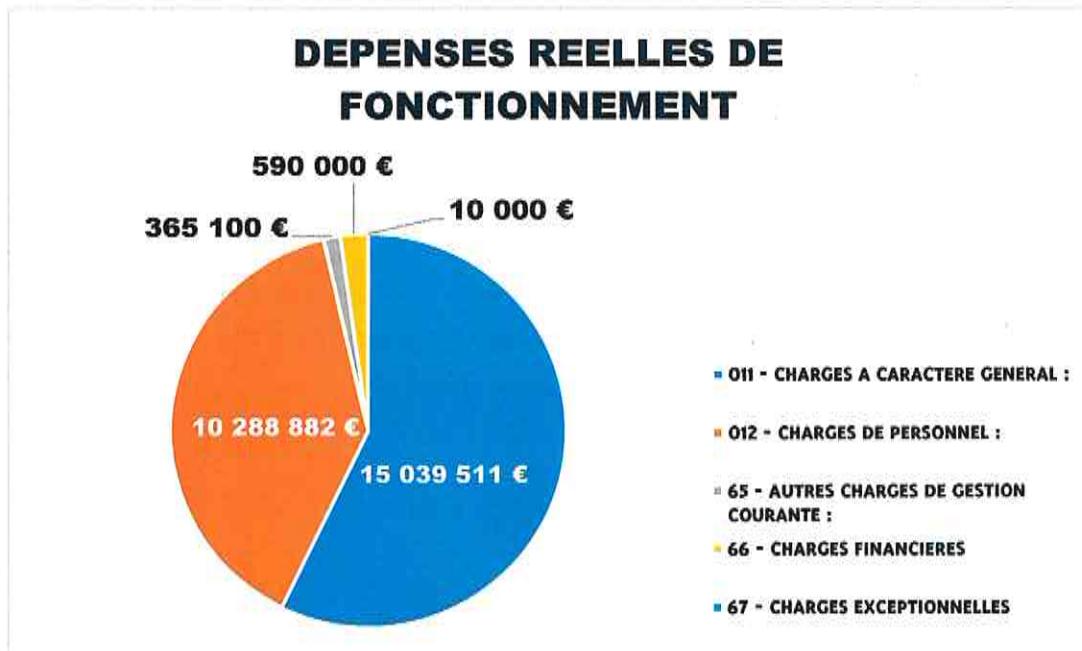
a.a1/ Les dépenses de fonctionnement :

Comme pour les recettes de fonctionnement, le tableau ci-dessous reprend le réalisé annuel de 2019 à 2021 ainsi que le budget prévisionnel 2022.

Libellé du chapitre	2019	2020	2021	2022
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	12 561 523 €	12 418 417 €	13 509 531 €	15 039 511 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL	8 835 157 €	9 515 788 €	9 713 039 €	10 288 882 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	324 915 €	335 905 €	370 112 €	365 100 €
66 - CHARGES FINANCIERES	1 786 884 €	1 029 429 €	1 802 372 €	590 000 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 918 881 €	1 051 €	144 €	10 000 €
Total des dépenses réelles	27 427 360 €	23 300 590 €	25 395 198 €	26 293 493 €
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	1 773 589 €	2 145 444 €	2 309 343 €	2 415 609 €
Total des dépenses d'ordre	1 773 589 €	2 145 444 €	2 309 343 €	2 415 609 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	29 200 950 €	25 446 034 €	27 704 541 €	28 709 102 €

Les chapitres 011 – Charges à caractère général, 012 -Charges de personnel et 65 – Autres charges de gestion courante représentent **97,7 %** des dépenses réelles de fonctionnement du budget prévisionnel 2022.

Le chapitre 66 – Charges financières représente **2,2%** des dépenses réelles de fonctionnement.



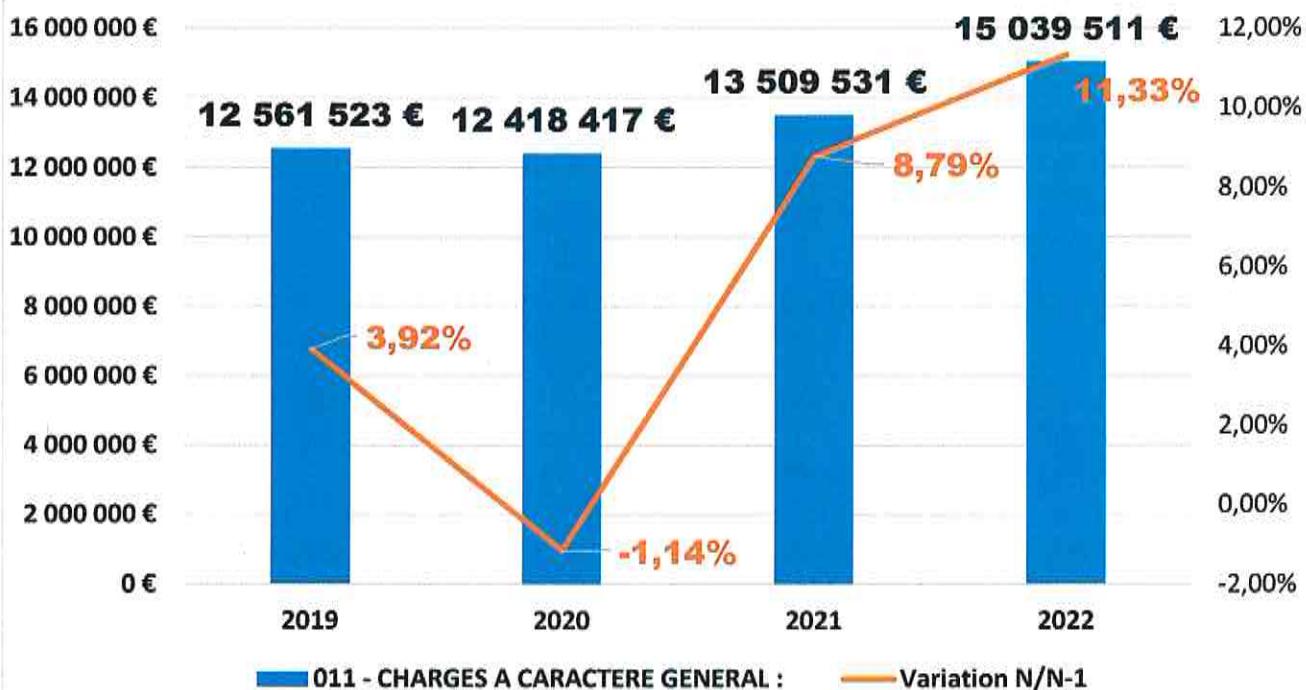
a.a2) Le chapitre 011 – Charges à caractère général

Les crédits sont ouverts au budget primitif 2022 à hauteur de **15 039 511 euros**. Cette enveloppe budgétaire prévisionnelle intègre l'achat de :

- Carburant (compte 60622) qui représente **729 200 euros** ;
- Petits outillages (compte 60632) et les prestations externalisées (compte 61551) pour la maintenance et l'entretien courant des véhicules pour **987 560 euros** ;
- Les vêtements de travail (compte 60636) pour 105 600 euros ;
- Les contrats de prestations représentent **11 696 760 euros**. Cette catégorie regroupe les prestations de traitement des ordures ménagères des ménages :
 - Transport et traitement des encombrants pour **2 131 000 euros**
 - Tri des emballages pour **1 772 000 euros**
 - Traitement des ordures ménagères résiduelles et végétaux par « Tri-Méthanisation-Compostage » pour **6 200 000 euros** ;
 - Le traitement des déchets de déchetterie pour **510 000 euros** ;
- La maintenance des bacs pour **530 000 euros** ;
- Les locations de véhicules et autres (compte 61351 et 61358) pour 223 700 euros ;
- L'entretien des voix et des réseaux pour **80 200 euros** ;

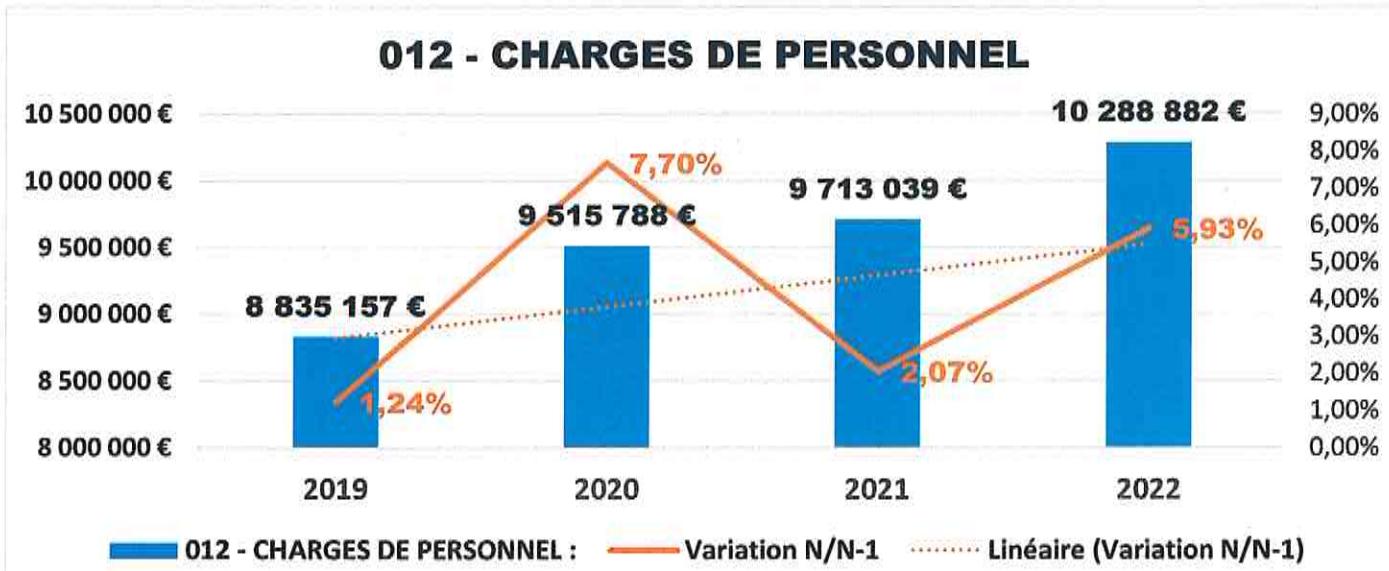
Ce chapitre regroupe également les assurances pour **253 908 euros**, les frais de télécommunication, d'affranchissement, les annonces et les insertions pour les marchés publics et pour les recrutements pour **42 655 euros**, les honoraires d'avocats dans le cadre des contentieux pour **73 000 euros**, les frais d'études (compte 617) pour **37 580 euros**, les formations (compte 6184) pour **120 000 euros**, les publications et actions de communication pour **190 920 euros**, les taxes foncières et autres taxes pour **43 952 euros** ...

011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL :



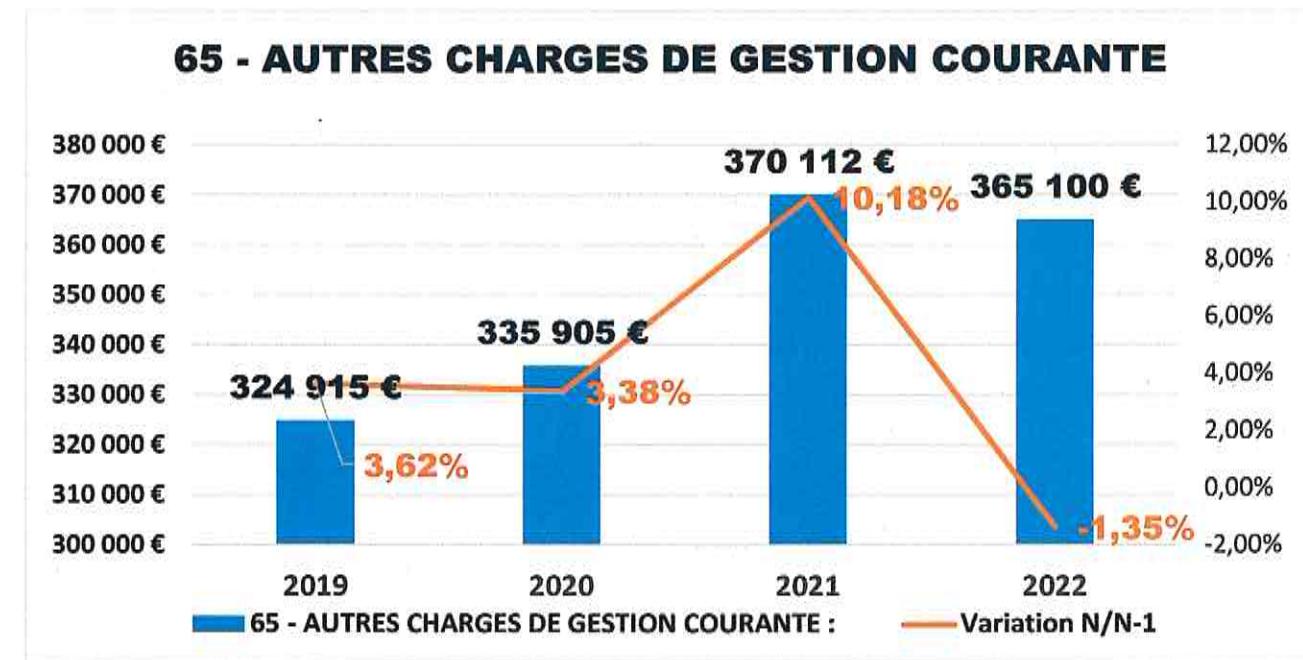
La forte évolution s'explique par le renouvellement des marchés en avril et juin 2021 respectivement pour le tri des emballages et pour le transport et le traitement des encombrants. Mais également par une forte évolution du coût tarifaire du traitement des ordures ménagères par « Tri-Méthanisation-Compostage » ainsi que la TGAP.

a.a3) Chapitre 012 – Charges de personnel



Le budget prévisionnel 2022 pour les charges de personnel s'élève à **10 288 882 euros** contre **9 713 039 euros** au réalisé de l'année 2021. Cela s'explique par la poursuite des évolutions liées à la politique salariale et la revalorisation du point d'indice de **2,5%** (pour le personnel sous statut privé) tel que le stipule la convention collective. Mais également par le recrutement en octobre 2021 d'un responsable opérationnel des collectes et d'un chef de secteur au service collecte, en année pleine.

b.3) Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

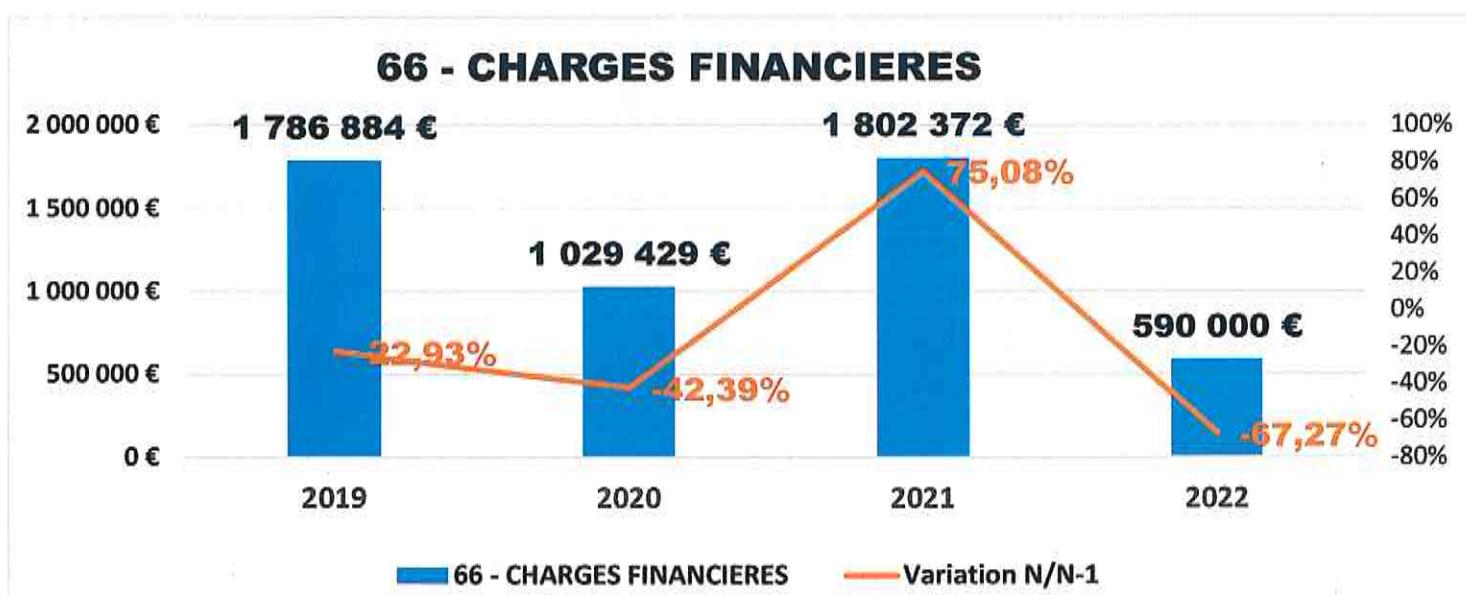


365 100 euros sont ouverts à ce chapitre soit **1,4%** des dépenses prévisionnelles réelles de fonctionnement. Il intègre les dépenses détaillées ci-dessous.

Redevance à la commune d'accueil	200 000 €
Indemnités des Elus	92 050 €
Subventions de fonctionnement à la Commission animation	45 000 €
Créances admises en non-valeur et éteintes	20 000 €
Droit d'auteurs des artistes pour l'éco-concert	4 600 €
Redevances pour licences, logiciels, ...	3 450 €
Total Autres charges de gestion courante	365 100 €

a.a4) Chapitre 66 – Charges financières

Ce chapitre correspond à la charge de la dette (intérêts uniquement). Ces charges représentent **2,2%** des charges prévisionnelles réelles de fonctionnement 2022.



Dans l'attente de la décision de la cour d'appel concernant un contentieux sur le paiement de l'indemnité de sortie pour le remboursement anticipé du prêt 0226 société générale, en 2021, une provision de **1 227 227 euros** a été constituée (compte 6681) pour régler le cas échéant la soule estimée par la banque à **2,34 M€** mais qui est contestée par le **SIVOM**.

La baisse des frais financiers est due aux refinancements à taux fixe de trois prêts à taux structurés.

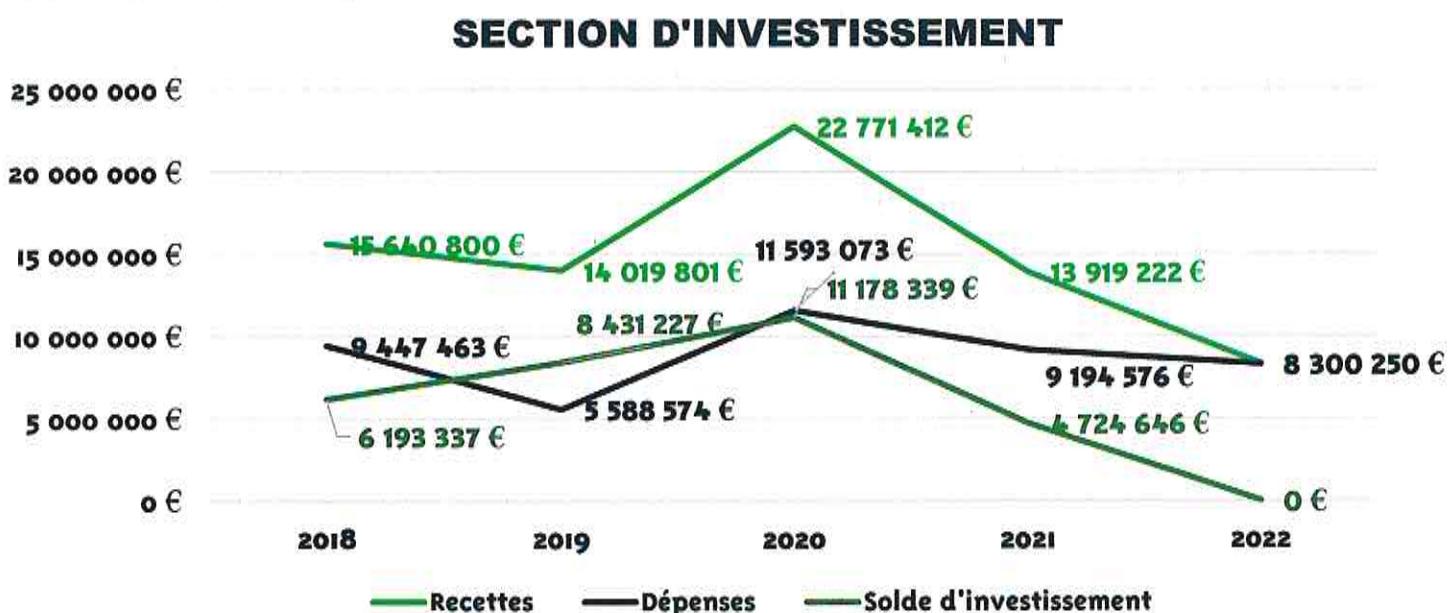
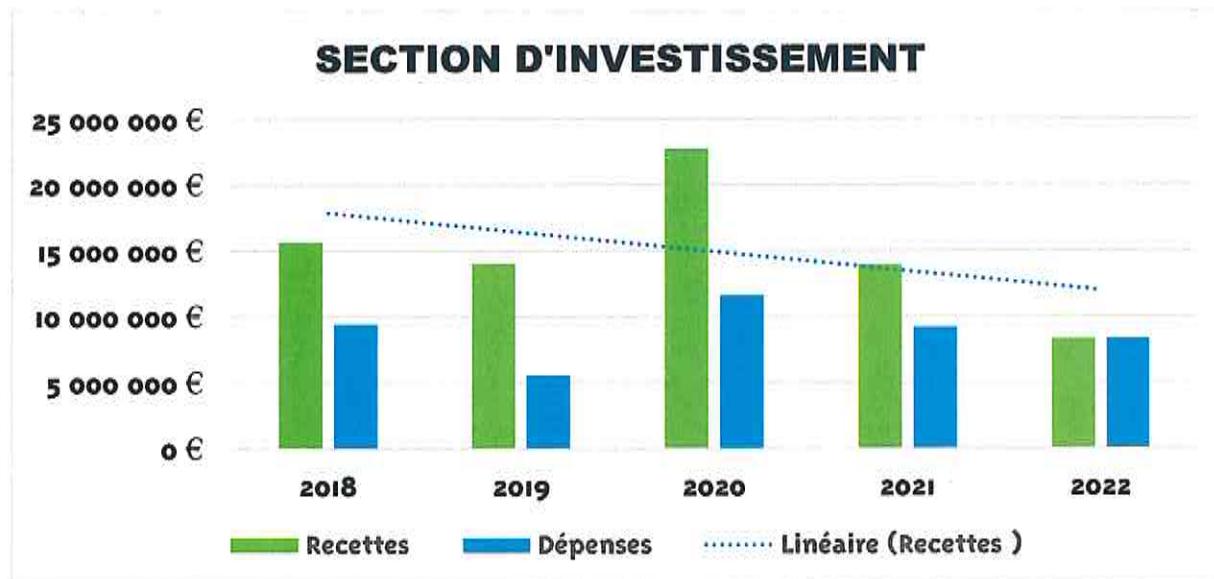
a.a5) Le chapitre 67 Charges exceptionnelles regroupe principalement à titre préventif des crédits pour des annulations de titres antérieurs (compte 673) pour **10 000 euros**.

a.a6) Le chapitre 042 -Opérations d'ordre de transfert entre section, les opérations d'ordre correspondent à l'amortissement comptable de l'actif ce qui se traduit par une dépense de fonctionnement (compte 6811) pour **2 415 609 euros** et de recettes d'investissement d'un montant identique. Il s'agit d'un transfert depuis la section de fonctionnement vers la section d'investissement au chapitre 040.

B) Section d'investissement

Le montant des recettes inscrites au budget 2022 est de **8 300 250 euros**, en baisse de **5 618 972 euros** par rapport aux recettes réalisées 2021.

Cette somme budgétisée permet de financer les dépenses de la section d'investissement.



b.i) Les recettes d'investissement

Le tableau ci-dessous reprend l'évolution des crédits inscrits en recettes d'investissement au budget primitif 2022 et le réalisé sur les exercices 2019, 2020, 2021.

Libellé du chapitre	2019	2020	2021	2022
Virement de la section de fonctionnement	0 €	0 €	0 €	0 €
Solde d'exécution N-1 (Excédent reporté)	6 198 424 €	8 431 227 €	11 178 339 €	4 724 646 €
Opérations d'ordre de section à section	1 773 589 €	2 145 444 €	2 309 343 €	2 415 609 €
Opérations patrimoniales	196 928 €	942 659 €	0	0
Dotations, fonds divers et réserves	198 797 €	398 042 €	404 927 €	959 995 €
Subventions d'investissement	105 026 €	4 549 €	26 613 €	200 000 €
Emprunts et dettes assimilées	5 500 000 €	10 849 491 €	0 €	0 €
Immobilisations en cours (compte 238 - Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles)	47 035 €	0 €	0 €	0 €
Total	14 019 801 €	22 771 412 €	13 919 222 €	8 300 250 €

Il est difficile de dégager des marges de manœuvre en section de fonctionnement puisque les soldes excédentaires ne sont pas capitalisés, car ils sont maintenus en fonctionnement.

Les opérations d'ordre de section à section (chapitre 040) correspondent à l'amortissement comptable de l'actif ce qui se traduit par une dépense de fonctionnement et une recette d'investissement : il s'agit là d'un transfert de la section fonctionnement à hauteur de **2 415 609 euros**. L'amortissement est linéaire (les dépréciations sont réparties de manière égale sur la durée de vie du bien) et pratiqué par dérogation (délibération du 10 février 2021) en M57 à partir de l'année qui suit la mise en service des constructions et matériels.

L'inscription relative au Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) au chapitre 10 affiche une forte hausse : **959 995 euros** au lieu de **404 927 euros** en 2021. Cette hausse correspond principalement à la réalisation des travaux de performance énergétique, la réfection de la halle de compostage et l'augmentation de la capacité de l'usine de « Tri-Méthanisation-Compostage » pour **4 829 639 euros**.

Le FCTVA est calculé sur les dépenses d'investissement éligibles de l'année N-1.

Le chapitre 13 - Subventions d'investissement enregistre les subventions attendues de **200 000 euros** de la Région Ile de France dans le cadre de la réalisation des travaux de l'usine.

Le chapitre 16 -Emprunts et dettes assimilées, ne portera pas de nouvel emprunt sur l'exercice 2022.

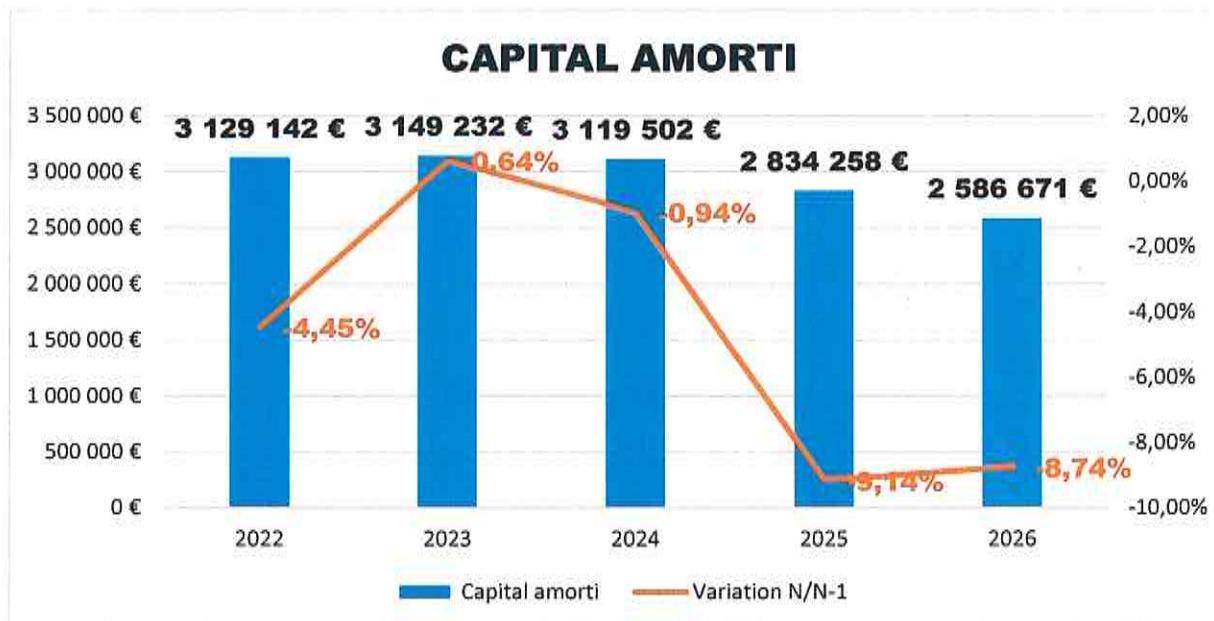
L'investissement sera réalisé avec les fonds propres de la collectivité.

b.2) Les dépenses d'investissement

Les crédits de la section d'investissement prévus au budget primitif 2022 pour des dépenses d'équipement (chapitres 20,21 et 23) atteignent **8 300 250 euros**.

Libellé du chapitre	2019	2020	2021	2022
040 - Opérations d'ordre de section à section	0 €	0 €	12 735 €	15 439 €
041 - Opérations patrimoniales	196 928 €	942 659 €	0 €	0 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	44 669 €	0 €	0 €	0 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	3 043 922 €	8 162 109 €	3 274 950 €	3 129 942 €
20 - Immobilisations incorporelles	71 188 €	23 570 €	83 016 €	424 550 €
21 - Immobilisations corporelles	1 040 178 €	1 281 590 €	994 237 €	3 763 213 €
23 - Immobilisations en cours	1 191 689 €	1 183 145 €	4 829 639 €	967 107 €
Total	5 588 574 €	11 593 073 €	9 194 576 €	8 300 250 €

Le chapitre 16 porte le remboursement en capital des emprunts : 3 129 942 euros sont prévus au BP 2022. L'évolution de la charge de la dette a été présentée lors du débat d'orientations budgétaires.



Le remboursement du capital commence à décroître de manière significative à partir de l'année 2025 ce qui dégagera de nouvelles marges de manœuvre en investissement pour le SIVOM.

Présentation sommaire des investissements 2022

La ventilation indicative est la suivante :

Les frais d'études :

- Etudes pour la création d'une voie de desserte du site pour **122 904 euros** ;
- Maitrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'Atelier mécanique pour **116 829 euros** ;
- Mission d'assistance à maitrise d'ouvrage pour la construction d'une déchetterie à Epinay-sous-Sénart pour **90 000 euros** ;

Immobilisations corporelles :

- Bâtiment d'accueil de la déchetterie de Moissy-Cramayel et bas de quai de la déchetterie de Varennes-Jarcy pour **100 000 euros** ;
- Maintenance des bâtiments et mise en conformité des installations pour **102 800 euros** ;
- Achat de 6 véhicules légers (dont 1 véhicule de service déchetterie en RAR reporté) pour **106 091 euros** ;
- Réfection de la plateforme de tri-transit des déchets (dont RAR reportés) pour **111 480 euros** ;
- Equipements informatiques, caméras, serveur, renouvellement des Pc (dont RAR reportés) renouvellement des téléphones portables et réalisation d'une tranchée pour passage de câbles des caméras pour **114 597 euros** ;
- Maintenance préventive et gros outillages pour l'Atelier pour **161 600 euros** ;
- Bacs et composteurs pour **175 334 euros** ;
- Contrôle d'accès en déchetterie (dont RAR reportés) pour **199 210 euros** ;
- 1 Pelle sur pneumatiques (RAR reportés) pour **322 800 euros** ;
- Colonnes enterrées et aériennes pour **625 000 euros** ;
- 7 Camions de collecte des déchets à chargement arrière (dont 4 RAR reportés) pour **1 581 006 euros** au total.

Les immobilisations en cours :

Les travaux d'optimisation de l'usine de Tri-Méthanisation-Compostage ont été engagés en 2020 pour **6 375 762 euros**, et seront soldés en 2022 pour **555 353 euros** ;

LES RATIOS FINANCIERS

INFORMATION RATIOS FINANCIERS	2019 (BP)	2019 (CA)	2020 (BP)	2020 (CA)	2021 (BP)	2021 (CA)	2022(BP)
Dépenses d'équipement brut / population.	34,03 €	12,93 €	74,93 €	13,85 €	58,87 €	32,69 €	28,27 €
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement.	24,70%	7,87%	54,01%	10,07%	42,55%	21,09%	19,61%
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	121,33%	104,08%	130,51%	127,31%	107,89%	102,36%	107,60%
Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement.	36,42%	32,21%	37,90%	40,84%	39,51%	38,25%	39,13%
Dépenses réelles de fonctionnement / population.	135,48 €	153,95 €	134,74 €	129,68 €	131,12 €	140,52 €	144,22 €
Encours de dette / population.	178,16 €	192,50 €	221,49 €	221,49 €	198,72 €	180,60 €	179,01 €
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement.	129,32%	117,14%	159,64%	161,02%	143,63%	116,52%	119,35%
Produit des impositions indirectes / population	116,43 €	116,43 €	118,93 €	118,93 €	120,45 €	154,99 €	149,99 €
Encours de la dette	31 732 855 €	34 295 833 €	39 795 833 €	35 912 725 €	35 912 725 €	32 637 775 €	29 507 833 €
Recettes réelles de fonctionnement / population.	137,77 €	164,33 €	138,74 €	137,55 €	138,35 €	154,99 €	149,99 €
Produits d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement.	7,03%	5,59%	5,84%	5,84%	6,08%	7,99%	7,27%
Population de la CEPL.	178 160	178 160	179 674	179 674	180 719	180 719	182 321

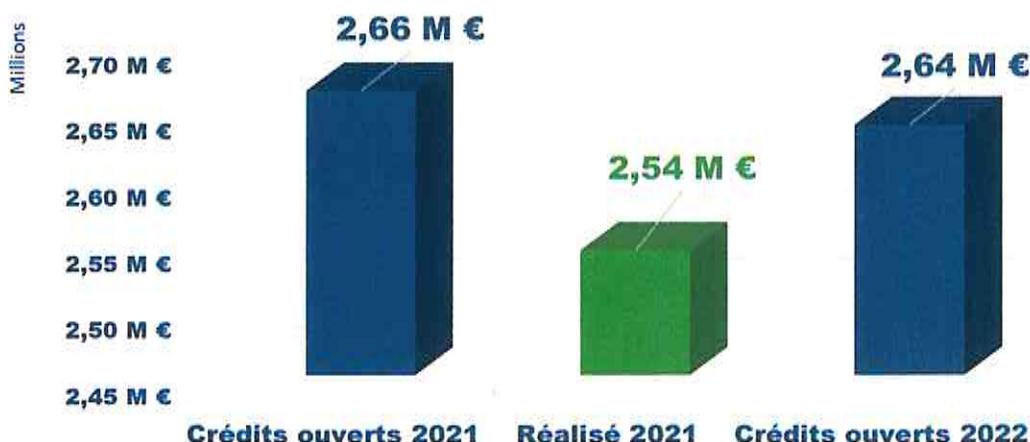
Accusé de réception en préfecture
091-259102705-20220310-CS7-2022-03-09-DE
Date de télétransmission : 18/03/2022
Date de réception préfecture : 18/03/2022

LE BUDGET PROPRETE URBAINE

En plus du budget principal des Ordures Ménagères, le SIVOM dispose d'un second budget Propreté Urbaine.

Il porte des charges de personnel, des charges à caractères général et de remboursement de la dette qui a servi à financer la réhabilitation du bâtiment, ainsi que des dotations aux amortissements. Il est équilibré par des recettes propres issues provenant des tarifs de prestations payés par les adhérents à la section.

Les dépenses de fonctionnement



Les charges à caractère général

- Le réalisé 2021 : **493 897 euros**
- Le prévisionnel 2022 : **537 085 euros**

Evolution de **43 188 euros** soit **8.74%** par rapport aux charges fonctionnelles réalisées en 2021.

Elles intègrent la revalorisation des tarifs des principaux marchés : traitement des déchets de balayage, fourniture des consommables (brosses des balayeuses, carburant, sel de déneigement...) et le développement de nouvelles prestations de désherbage mécanique.

Les charges de personnel

- Le réalisé 2021 : **1 735 285 euros**
- Le prévisionnel 2022 : **1 802 772 euros**

Evolution de **67 487 euros** soit **3.89 %** par rapport aux charges 2021 pour intégrer la revalorisation des salaires dans le cadre de la politique salariale et notamment la hausse de **2.5%** du point d'indice.

Les intérêts des emprunts et dettes

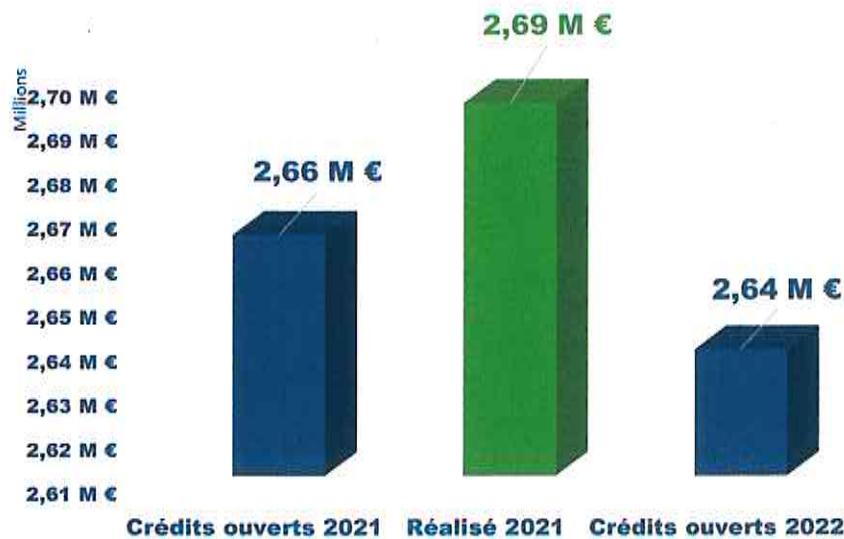
Ce sont les frais financiers sur le capital emprunté pour le financement de la réhabilitation du bâtiment et l'aménagement d'un parking. Taux **1,50%** remboursement sur 20 ans.

Les dotations aux amortissements

- Le réalisé 2021 : **304 873 euros**
- Le prévisionnel 2022 : **288 523 euros**

Variation de **-16 350 euros** soit **-5.36 %** par rapport aux dotations 2021.

Les recette de fonctionnement



- Le réalisé 2021 : **2 694 315 euros**
- Le prévisionnel 2022 : **2 638 505 euros**

Variation de **-55 810 euros** soit **-2.07 %** par rapport aux recettes réalisées en 2021.

La participation des collectivités

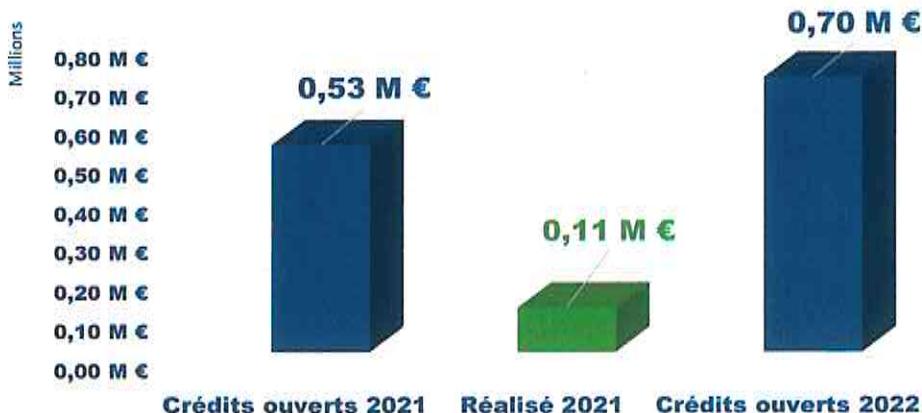
- Le réalisé 2021 : **2 247 457 euros**
- Le prévisionnel 2022 : **2 433 655 euros**

Evolution de **186 198 euros** soit 8.28% par rapport aux recettes réalisées en 2021.

Les dépenses d'investissement

- Le réalisé 2021 : **112 847 euros**
- Le prévisionnel 2022 : **701 504 euros**

Evolution de **588 657 euros** par rapport au réalisés 2021. Détaillé ci-dessous :



Les emprunts et dettes assimilées

Remboursement du capital pour le financement de la réhabilitation du bâtiment et l'aménagement d'un parking pour **40 000 euros**.

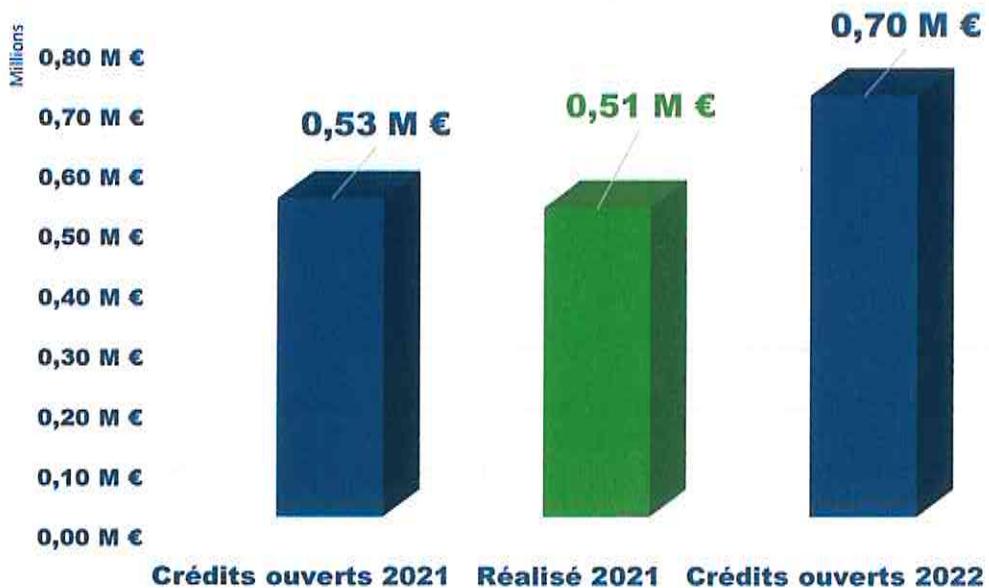
Les immobilisations corporelles

- Le réalisé 2021 : **72 673 euros**
- Le prévisionnel 2022 : **661 504 euros**

Evolution de 588 831 euros par rapport au réalisé 2021. Détaillé ci-dessous :

• 2 Balayeuses	480 000 €
• 2 véhicules électriques de service	88 000 €
• Remise en état des saleuses	48 070 €
• 2 Bornes escamotables	20 000 €
• 3 Souffleurs électriques avec double batteries	11 664 €
• Téléphones portables et matériel informatique	7 000 €
• 3 Souffleurs thermiques	2 186 €
• Outils collectifs	2 000 €
• Sécurisation de la toiture du bâtiment contre les chutes de hauteur (RAR reporté)	1 584 €
• Casiers de pour vêtements lavés	1 000 €

Les recettes d'investissement



- Le réalisé 2021 : **513 877 euros**
- Le prévisionnel 2022 : **701 504 euros**

Evolution de **187 627 euros** soit **36,51 %** par rapport aux recettes réalisées en 2021.

Réalisé 2021 :

Solde excédentaire N-1 **152 577 euros**

Dotations aux amortissements **304 873 euros**

FCTVA **56 427 euros**

Prévisionnel 2022 :

Solde excédentaire N-1 **401 031 euros**

Dotations aux amortissements **288 523 euros**

FCTVA **11 950 euros**